Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2169(INI)

14.4.2026

AMENDEMENTS
1 - 311

Projet de rapport
Adam Bielan
(PE776.904v01-00)

Recommandation à l'intention du Conseil, de la Commission et de la vice-présidente de la Commission / haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur l'évolution de la situation géopolitique en Asie orientale et la nécessité d'une coopération plus étroite avec les partenaires qui partagent les mêmes valeurs dans la région
(2025/2169(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 16 décembre 2020 intitulée «La stratégie de cybersécurité de l'Union pour la décennie numérique» [JOIN(2020) 18 final],

Or. en

Amendement 2
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication conjointe du 20 juin 2023 relative à la «stratégie européenne en matière de sécurité économique»,

Or. en

Amendement 3
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 12 novembre 2025

intitulée «Bouclier européen de la démocratie: renforcer la position de démocraties fortes et résilientes» [JOIN(2025) 791 final],

Or. en

Amendement 4
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Lina Gálvez

Proposition de résolution
Visa 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 16 décembre 2020 intitulée «La stratégie de cybersécurité de l'Union pour la décennie numérique» [JOIN(2020) 18 final],

Or. en

Amendement 5
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration qui a suivi la récente visite d'une délégation de la commission des affaires étrangères en République de Corée et au Japon, du 31 mars au 2 avril 2026,

Or. en

Amendement 6
Adam Bielan

Proposition de résolution
Visa 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le huitième dialogue UE-Japon sur la politique numérique, qui s'est tenu le 1er avril 2025 à Bruxelles,

Or. en

Amendement 7
Adam Bielan

Proposition de résolution
Visa 9 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration d'intention signée par l'Union européenne et le Japon sur la coopération dans le domaine des sciences et technologies quantiques afin d'approfondir la recherche commune, les échanges et le développement des écosystèmes,

Or. en

Amendement 8
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'alliance verte UE-Japon lancée le 27 mai 2021,

Or. en

Amendement 9
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 12 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le partenariat vert entre l'Union européenne et la République de Corée conclu le 22 mai 2023,

Or. en

Amendement 10
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 12 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le communiqué de presse conjoint publié à l'issue de la réunion ministérielle sur les minéraux critiques du 4 février 2026,

Or. en

Amendement 11
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Lina Gálvez

Proposition de résolution
Visa 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 28 novembre 2024 sur le renforcement du soutien indéfectible de l'Union européenne à l'Ukraine contre la guerre d'agression menée par la Russie et la coopération militaire croissante entre la

Corée du Nord et la Russie,

Or. en

Amendement 12
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Visa 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 28 novembre 2024 sur le renforcement du soutien indéfectible de l'Union européenne à l'Ukraine contre la guerre d'agression menée par la Russie et la coopération militaire croissante entre la Corée du Nord et la Russie,

Or. en

Amendement 13

Proposition de résolution
Visa 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 13 décembre 2023 sur les relations commerciales et d'investissement entre l'Union européenne et Taïwan,

Or. en

Amendement 14
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Visa 16

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu ses positions et recommandations sur la coopération indo-pacifique, notamment ses appels à collaborer avec des partenaires qui partagent les mêmes valeurs pour défendre la liberté de navigation et la stabilité dans le détroit de Taïwan et les mers de Chine orientale et méridionale,	– vu ses positions et recommandations sur la coopération indo-pacifique, notamment ses appels à collaborer avec des partenaires qui partagent les mêmes valeurs pour défendre la liberté de navigation et la stabilité dans le détroit de Taïwan ***conformément aux principes du droit international, ainsi que dans*** les mers de Chine orientale et méridionale,

Or. el

Amendement 15
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Visa 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 24 octobre 2024 sur l'interprétation erronée de la résolution 2758 des Nations unies par la République populaire de Chine et les provocations militaires constantes de celle-ci autour de Taïwan,

Or. en

Amendement 16
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Visa 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le deuxième dialogue stratégique entre l'Union européenne et le Japon, qui s'est tenu le 4 avril 2025 à

Bruxelles,

Or. en

Amendement 17
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Visa 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le deuxième dialogue stratégique entre l'Union européenne et la République de Corée, qui s'est tenu le 22 janvier 2026 à Bruxelles,

Or. en

Amendement 18
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Visa 16 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM),

Or. en

Amendement 19
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Visa 16 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

– vu la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 1er décembre 2021 intitulée «La stratégie "Global Gateway"» [JOIN(2021) 30],

Or. en

Amendement 20
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Visa 16 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le traité de San Francisco de 1951,

Or. en

Amendement 21
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Visa 16 octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la déclaration publiée à l'issue du sommet de l'OTAN à Washington en 2024,

Or. en

Amendement 22
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution

Visa 16 nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord de partenariat et de coopération conclu entre l'Union européenne et la Mongolie en 2017,

Or. en

Amendement 23
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Visa 16 decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 13 décembre 2023 sur les relations entre l'Union européenne et le Japon,

Or. en

Amendement 24
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Asie orientale et la région indo-pacifique au sens large sont essentielles à la prospérité et à la sécurité mondiales, puisqu'elles comptent des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures, qu'elles abritent plus de la moitié de la population mondiale et qu'elles accueillent des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union;	A. considérant que l'Asie orientale et la région indo-pacifique au sens large sont essentielles à la prospérité et à la sécurité mondiales, puisqu'elles comptent des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures, qu'elles abritent plus de la moitié de la population mondiale et qu'elles accueillent des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union; ***que ces***

dynamiques ont également coïncidé, dans plusieurs parties de la région, avec un rétrécissement de l'espace civique, une répression accrue de la dissidence et une détérioration de la protection des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 25
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Asie orientale et la région indo-pacifique au sens large sont essentielles à la prospérité et à la sécurité mondiales, puisqu'elles comptent des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures, qu'elles abritent plus de la moitié de la population mondiale et qu'elles accueillent des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union;	A. considérant que l'Asie orientale et la région indo-pacifique au sens large sont essentielles à la prospérité et à la sécurité mondiales, puisqu'elles comptent des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures, qu'elles abritent plus de la moitié de la population mondiale et qu'elles accueillent des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union; ***qu'il est donc justifié que l'Union intensifie ses efforts pour renforcer la sécurité dans la région, en collaboration avec les pays partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, ainsi qu'avec les États-Unis;***

Or. fi

Amendement 26
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*

A. considérant que l'Asie orientale et la région indo-pacifique au sens large sont essentielles à la prospérité et à la sécurité mondiales, puisqu'elles comptent des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures, qu'elles abritent plus de la moitié de la population mondiale et qu'elles accueillent des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union;	A. considérant ***que les changements géopolitiques en cours et l'importance stratégique croissante de la région indo-pacifique sont en train de redéfinir l'ordre mondial;*** considérant que l'Asie orientale et la région indo-pacifique au sens large sont essentielles à la prospérité et à la sécurité mondiales, puisqu'elles comptent des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures, qu'elles abritent plus de la moitié de la population mondiale et qu'elles accueillent des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union;

Or. en

Amendement 27
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Asie orientale et la région indo-pacifique au sens large sont essentielles à la prospérité et à la sécurité mondiales, puisqu'elles comptent des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures, qu'elles abritent plus de la moitié de la population mondiale et qu'elles accueillent des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union;	A. considérant que l'Asie orientale et la région indo-pacifique au sens large sont essentielles à la prospérité et à la sécurité mondiales, ***à la sécurité climatique et énergétique, à la résilience démocratique et au développement durable,*** puisqu'elles comptent des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures, qu'elles abritent plus de la moitié de la population mondiale et qu'elles accueillent des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union;

Or. en

Amendement 28
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Asie orientale et la région indo-pacifique au sens large sont essentielles à la prospérité et à la sécurité mondiales, puisqu'elles comptent des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures, qu'elles abritent plus de la moitié de la population mondiale et qu'elles accueillent des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union;	A. considérant que l'Asie orientale et la région indo-pacifique au sens large sont essentielles à la prospérité et à la sécurité mondiales, ***notamment grâce à la solide coopération industrielle qui existe entre l'Union et le Japon ainsi qu'entre l'Union et la République de Corée en matière de défense,*** puisqu'elles comptent des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures, qu'elles abritent plus de la moitié de la population mondiale et qu'elles accueillent des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union;

Or. en

Amendement 29
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'Asie orientale ***et la région indo-pacifique au sens large sont essentielles*** à la prospérité et à la sécurité mondiales, ***puisqu'elles comptent*** des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures***, qu'elles abritent plus de la moitié de la population mondiale*** et ***qu'elles accueillent*** des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union;	A. considérant que l'Asie orientale ***est essentielle*** à la prospérité et à la sécurité mondiales, ***puisqu'elle compte*** des voies maritimes cruciales, des écosystèmes technologiques avancés et des routes commerciales majeures et ***qu'elle accueille*** des chaînes d'approvisionnement critiques essentielles à la résilience économique et à l'influence géopolitique de l'Union;

Or. en

Amendement 30
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que l'Union dépend de manière critique de l'Indo-Pacifique pour l'approvisionnement en terres rares, semi-conducteurs, principes actifs pharmaceutiques et composants essentiels à sa base industrielle et technologique; que cette concentration des chaînes d'approvisionnement constitue une vulnérabilité stratégique;

Or. fr

Amendement 31
Rihards Kols

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que, ces dernières années, le paysage géopolitique de l'Asie orientale fait face à une instabilité croissante, les rapports de force dans la région étant de plus en plus régis par les rivalités systémiques, les litiges maritimes, ***les*** pratiques économiques coercitives ***et le renforcement des capacités militaires***, qui remettent en cause l'ordre international fondé sur des règles;	B. considérant que, ces dernières années, le paysage géopolitique de l'Asie orientale fait face à une instabilité croissante, les rapports de force dans la région étant de plus en plus régis par les rivalités systémiques, les litiges maritimes, ***le renforcement des capacités militaires et l'influence grandissante de modèles de gouvernance autoritaires recourant à des*** pratiques économiques coercitives, qui remettent en cause l'ordre international fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 32
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que, ces dernières années, le paysage géopolitique de l'Asie orientale fait face à une instabilité croissante, les rapports de force dans la région étant de plus en plus régis par les rivalités systémiques, les litiges maritimes, ***les pratiques économiques coercitives*** et le renforcement des capacités militaires, qui remettent en cause l'ordre international fondé sur des règles;	B. considérant que, ces dernières années, le paysage géopolitique de l'Asie orientale fait face à une instabilité croissante, les rapports de force dans la région étant de plus en plus régis par les rivalités systémiques, les litiges maritimes, ***la coercition économique, les menaces hybrides, notamment la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères,*** et le renforcement des capacités militaires, qui remettent en cause l'ordre international fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 33
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que, ces dernières années, le paysage géopolitique de l'Asie orientale fait face à une instabilité croissante, les rapports de force dans la région étant de plus en plus régis par les rivalités systémiques, les litiges maritimes, les pratiques économiques coercitives et ***le renforcement des capacités militaires***, qui remettent en cause l'ordre international fondé sur des règles;	B. considérant que, ces dernières années, le paysage géopolitique de l'Asie orientale fait face à une instabilité croissante, ***notamment en raison du comportement agressif de la Chine,*** les rapports de force dans la région étant de plus en plus régis par les rivalités systémiques, les litiges maritimes, les pratiques économiques coercitives et ***la militarisation chinoise***, qui remettent en cause l'ordre international fondé sur des règles;

Or. fi

Amendement 34
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que, ces dernières années, le paysage géopolitique de l'Asie orientale fait face à une instabilité croissante, les rapports de force dans la région étant de plus en plus régis par les rivalités systémiques, les litiges maritimes, les pratiques économiques coercitives et le renforcement des capacités militaires, qui remettent en cause l'ordre international fondé sur des règles;	B. considérant que, ces dernières années, le paysage géopolitique de l'Asie orientale fait face à une instabilité croissante, les rapports de force dans la région étant de plus en plus régis par les rivalités systémiques, les litiges maritimes, les pratiques économiques coercitives***, l'espionnage commercial et politique*** et le renforcement des capacités militaires, qui remettent en cause l'ordre international fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 35
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que, ces dernières années, le paysage géopolitique de l'Asie orientale ***fait face à une instabilité*** croissante, ***les rapports de force dans la région étant de plus en plus régis par les rivalités systémiques, les*** litiges maritimes, ***les*** pratiques économiques coercitives et ***le renforcement des capacités*** militaires, qui remettent en cause l'ordre international fondé sur des règles;	B. considérant que, ces dernières années, le paysage géopolitique de l'Asie orientale ***est devenu plus complexe, sous l'effet d'une concurrence stratégique*** croissante, ***de*** litiges maritimes ***persistants***, ***de*** pratiques économiques coercitives et ***d'une augmentation des dépenses*** militaires, qui remettent en cause ***la paix, la stabilité et*** l'ordre international fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 36
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la liberté de navigation et de survol, ainsi que le fonctionnement sans entrave des voies de communication maritimes, constituent des principes fondamentaux du droit international, tels que consacrés notamment par la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), et revêtent une importance capitale pour la sécurité économique de l'Union;

Or. el

Amendement 37
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la mer de Chine méridionale cristallise les tensions régionales, avec la militarisation croissante d'espaces maritimes contestés, la construction d'îles artificielles et le non-respect de la sentence arbitrale du 12 juillet 2016, en violation du droit international de la mer et du principe de liberté de navigation ;

Or. fr

Amendement 38
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Lina Gálvez

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la stratégie de l'Union pour la coopération dans la région indo-pacifique repose sur la conviction que la sécurité et la prospérité de l'Union et de la région indo-pacifique sont inextricablement liées; que cette stratégie souligne l'importance de renforcer l'engagement de l'Union dans la région;

Or. en

Amendement 39
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que la Chine a organisé des provocations répétées dans le détroit de Taïwan sous la forme d'exercices militaires;

Or. fi

Amendement 40
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que le développement de corridors de connectivité sûrs, durables et diversifiés entre l'Europe et l'Asie, y compris les réseaux multimodaux de

transport, d'énergie et d'infrastructures numériques, contribue à renforcer l'autonomie stratégique de l'Union et de la résilience de ses routes commerciales;

Or. el

Amendement 41
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quater. considérant que la stabilité dans les zones maritimes caractérisées par des tensions géopolitiques accrues, y compris les zones maritimes de l'Europe et de la région indo-pacifique, dépend du plein respect du droit international et de l'absence de toute menace ou de tout recours à la force;

Or. el

Amendement 42
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant B quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quinquies. considérant que le renforcement de la connectivité entre l'Europe, le Moyen-Orient et la région indo-pacifique, grâce à une coopération avec des partenaires fiables dans la région, notamment au Moyen-Orient, peut contribuer à la diversification des routes commerciales, à la sécurité énergétique et à la résilience des chaînes d'approvisionnement de l'Union;

Or. el

Amendement 43
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Considérant B sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B sexies. considérant que certains partenaires de l'Union au Moyen-Orient jouent un rôle croissant en tant que pôles d'innovation, d'énergie et de commerce de transit, contribuant ainsi à la connectivité maritime entre l'Europe et l'Asie;

Or. el

Amendement 44
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression;	C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression; ***que le Japon et la République de Corée ont tous deux apporté une aide financière et humanitaire substantielle à l'Ukraine et ont fait preuve d'un engagement sans faille en faveur de la sécurité et de la souveraineté de ce pays;***

que le Japon a fourni à l'Ukraine 20 milliards de dollars d'aide financière et militaire depuis 2022;

Or. en

Amendement 45
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression;	C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression; ***que l'instabilité au Moyen-Orient, notamment en raison du conflit impliquant l'Iran et du blocus du détroit d'Ormuz, a des répercussions importantes pour l'Europe et l'Asie orientale dans les domaines de la sécurité énergétique, des routes commerciales maritimes et des chaînes d'approvisionnement mondiales;***

Or. en

Amendement 46
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*

C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression;	C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression; ***que ces deux régions sont également exposées à la volatilité des prix de l'énergie, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement et aux implications du changement climatique en matière de sécurité;***

Or. en

Amendement 47
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de ***la région indo-pacifique***, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; ***que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression;***	C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de ***l'Asie orientale***, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes;

Or. en

Amendement 48
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression;	C. considérant que ***les politiques agressives de la Russie et de la Chine ainsi que*** les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression;

Or. fi

Amendement 49
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression;	C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers ***tels que la Chine et la République populaire démocratique de Corée (RPDC)*** apportent à cette agression;

Or. en

Amendement 50
Rihards Kols

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression;	C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers ***tels que la Chine et la RPDC*** apportent à cette agression;

Or. en

Amendement 51
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression;	C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien ***matériel et militaire*** que des pays tiers apportent à cette agression;

Or. fr

Amendement 52
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression;	C. considérant que les défis de plus en plus complexes en matière de sécurité ont une incidence profonde sur la stabilité et la prospérité de l'Europe et de la région indo-pacifique, et que, pour ce qui est de leur stabilité, les deux régions sont plus que jamais interdépendantes; que ces deux régions subissent directement les conséquences de l'invasion à grande échelle ***et illégale*** de l'Ukraine par la Russie et du soutien que des pays tiers apportent à cette agression;

Or. en

Amendement 53
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la stratégie de l'Union pour la coopération dans la région indo-pacifique repose sur la conviction que la sécurité et la prospérité de l'Union et de la région indo-pacifique sont inextricablement liées; que cette stratégie souligne l'importance de renforcer l'engagement de l'Union dans la région au moyen d'un dialogue politique plus approfondi, d'une coopération économique renforcée et de partenariats élargis en matière de sécurité; que la présence accrue de l'Union contribue à maintenir un ordre

international fondé sur des règles, à assurer la sécurité et le libre accès des voies maritimes, ainsi qu'à promouvoir la stabilité, la résilience et le développement durable dans l'ensemble de la région indo-pacifique; qu'il est essentiel de coopérer plus étroitement avec les partenaires de la région pour faire face aux défis communs tels que les tensions géopolitiques, le changement climatique, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les nouvelles menaces pour la sécurité;

Or. en

Amendement 54
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Lina Gálvez, Mohammed Chahim

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant qu'il est indiqué, dans le projet de boussole stratégique en matière de sécurité et de défense, que certains acteurs, tels que la République populaire démocratique de Corée (RPDC), continuent de mettre en péril la paix et la sécurité régionales et internationales; que les programmes nucléaires et balistiques de la RPDC constituent de graves menaces pour l'ordre international fondé sur des règles, tout comme le transfert éventuel par ce pays de technologies liées au nucléaire ou aux missiles balistiques vers la Russie en échange d'armes et de personnel militaire;

Or. en

Amendement 55
Ville Niinistö

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'accélération de la transition vers les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'électrification, des réseaux résilients et des technologies propres est essentielle pour réduire les vulnérabilités stratégiques liées à la dépendance aux combustibles fossiles et pour renforcer la résilience économique, climatique et sécuritaire tant en Europe qu'en Asie orientale;

Or. en

Amendement 56
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la désintégration de l'ordre fondé sur des règles et des alliances traditionnelles, ainsi que l'émergence d'acteurs agressifs animés par des ambitions impérialistes, justifient le renforcement des liens entre l'Union et ses partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région en vue d'accroître la sécurité et la prospérité de toutes les parties;

Or. en

Amendement 57
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord) a soutenu la guerre d'agression illégale menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment au moyen de personnel et de matériel militaires;

Or. fi

Amendement 58
Adam Bielan

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que les menaces hybrides, l'ingérence étrangère et la désinformation exigent des réponses formulées en coordination avec des partenaires partageant les valeurs démocratiques, et des normes réglementaires élevées;

Or. en

Amendement 59
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Lina Gálvez

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que l'importance croissante que revêt l'espace numérique pour le fonctionnement de nos sociétés et de nos économies a accru le nombre et l'ampleur des menaces et des

vulnérabilités dans nos régions; que la stratégie de l'Union en matière de cybersécurité pour la décennie numérique stipule que la lutte contre ces menaces et vulnérabilités passe par une coopération avec des partenaires attachés à l'état de droit, aux libertés fondamentales, à la démocratie et aux droits de l'homme;

Or. en

Amendement 60
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que la région indo-pacifique représente environ 60 % du PIB mondial et près de 70 % des flux commerciaux mondiaux, et qu'elle constitue ainsi un pôle central de l'économie mondiale dont la stabilité, l'ouverture et la sécurité revêtent une importance cruciale pour l'Union européenne;

Or. en

Amendement 61
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant C ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C ter. considérant que la Chine a effectivement soutenu la guerre d'agression illégale menée par la Russie contre l'Ukraine, et que ce soutien a été l'un des facteurs les plus importants permettant à la Russie de poursuivre son

agression brutale;

Or. fi

Amendement 62
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Considérant C quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C quater. considérant que les partenaires d'Asie orientale dépendent largement de la sécurité assurée par les États-Unis, mais souffrent de l'imprévisibilité et des exigences économiques de ces derniers; que ces partenaires doivent renforcer leur alliance avec d'autres acteurs, notamment avec l'Union européenne;

Or. en

Amendement 63
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, notamment le Japon, la République de Corée et Taïwan, et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) un acteur central de cette coopération;	D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, notamment le Japon, la République de Corée et Taïwan, et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) un acteur central de cette coopération; ***considérant que ces partenariats doivent contribuer au renforcement de l'autonomie stratégique de l'Union, en évitant toute dépendance excessive à***

l'égard de puissances tierces et en consolidant une base industrielle et technologique de défense européenne robuste;

Or. fr

Amendement 64
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Mohammed Chahim

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, notamment le Japon, la République de Corée et Taïwan, et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) un acteur central de cette coopération;	D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, notamment le Japon, la République de Corée et Taïwan, ***tout en poursuivant un dialogue inclusif, fondé sur des principes et constructif avec l'ensemble des acteurs régionaux,*** et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) un acteur central de cette coopération; ***que l'Union européenne devrait éviter toute vision binaire de la région sur le plan géopolitique et promouvoir plutôt un multilatéralisme coopératif et un dialogue fondé sur le droit international;***

Or. en

Amendement 65
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union	D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union

consiste à ***approfondir la*** coopération pratique avec ***des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région***, notamment le Japon, la République de Corée et ***Taïwan, et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) un acteur central de*** cette coopération;	consiste à ***donner la priorité à la cohésion interne, à la vigueur économique et à la prospérité au sein de ses États membres; qu'il importe toujours de mener une*** coopération pratique avec ***les principaux acteurs régionaux d'Asie orientale***, notamment le Japon, la République de Corée***, la République de Chine (Taïwan)*** et ***la République populaire de Chine, lorsque*** cette coopération ***présente des avantages mutuels évidents pour l'Union***;

Or. en

Amendement 66
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Engin Eroglu, Hilde Vautmans, Helmut Brandstätter, Lucia Yar

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, notamment le Japon, la République de Corée et Taïwan***, et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) un acteur central de cette coopération***;	D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, notamment le Japon, la République de Corée et Taïwan;

Or. en

Amendement 67
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union	D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union

consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, notamment le Japon, la République de Corée et Taïwan, et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) un acteur central de cette coopération;	***et la sécurité mondiale*** consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, notamment le Japon, la République de Corée et Taïwan, et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) un acteur central de cette coopération;

Or. fi

Amendement 68
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant ***les mêmes valeurs*** dans la région, notamment le Japon, la République de Corée et Taïwan, et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) un acteur central de cette coopération;	D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant ***des intérêts stratégiques convergents*** dans la région, notamment le Japon, la République de Corée et Taïwan, et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) un acteur central de cette coopération;

Or. fr

Amendement 69
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, notamment	D. considérant que la meilleure manière de protéger les intérêts de l'Union consiste à approfondir la coopération pratique avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, notamment

le Japon, la République de Corée et Taïwan, et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ***un acteur central*** de cette coopération;	le Japon, la République de Corée et Taïwan, et à faire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)***, mais aussi de l'Inde, des acteurs centraux*** de cette coopération;
	Or. en

Amendement 70
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que la République populaire démocratique de Corée (RPDC) représente toujours une menace sérieuse et croissante pour la paix et la sécurité régionales et internationales; que le fait qu'elle persiste à développer ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques, y compris la mise à l'essai de missiles balistiques intercontinentaux capables d'atteindre l'Europe et les États-Unis, de missiles balistiques lancés à partir de sous-marins et de vecteurs hypersoniques, constitue un problème majeur pour l'ordre international fondé sur des règles et pour les régimes internationaux de non-prolifération; que la RPDC a violé à plusieurs reprises les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies en procédant à des lancements incessants de missiles, y compris lors d'essais menés au-dessus du Japon et dans la mer du Japon; que des informations crédibles indiquent que la RPDC a fourni à la Fédération de Russie des munitions d'artillerie, des missiles balistiques et d'autres équipements militaires destinés à être utilisés dans le cadre de la guerre d'agression menée par celle-ci contre l'Ukraine, et déployé du personnel nord-coréen sur place; qu'il existe un risque

sérieux que la Russie transfère de manière réciproque à la RPDC des technologies de pointe dans les domaines militaire, satellitaire ou balistique, ce qui pourrait accélérer encore davantage le développement de ses programmes d'armement; que de tels échanges, associés à la mise en place de réseaux illicites, d'activités cybernétiques et de pratiques de contournement des sanctions, compromettent encore davantage la sécurité et la stabilité internationales;

Or. en

Amendement 71
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'Union, les États-Unis et les pays partenaires de la région partageant les mêmes valeurs ont de vastes intérêts communs, notamment en ce qui concerne le maintien de la stabilité de la région;

Or. fi

Amendement 72
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que le partenariat stratégique entre l'Union et le Japon fait figure d'exemple de coopération bilatérale efficace qui facilite l'élaboration des	E. considérant que le partenariat stratégique entre l'Union et le Japon fait figure d'exemple de coopération bilatérale efficace qui facilite l'élaboration des

politiques dans les enceintes multilatérales; que l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon, le 1er janvier 2025, a permis une collaboration plus approfondie, notamment dans des domaines tels que la sécurité et la défense, la sécurité maritime, la cybersécurité, l'espace et la non-prolifération, parallèlement à des efforts conjoints concrets dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;

politiques dans les enceintes multilatérales; que l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon, le 1er janvier 2025, a permis une collaboration plus approfondie, notamment dans des domaines tels que la sécurité et la défense, la sécurité maritime, la cybersécurité, l'espace et la non-prolifération, parallèlement à des efforts conjoints concrets dans le cadre ***de l'alliance pour la compétitivité, de l'alliance verte,*** du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie***, et favorise l'adoption de normes dans les domaines de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de la protection des consommateurs et des droits du travail***;

Or. en

Amendement 73
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que le partenariat stratégique entre l'Union et le Japon fait figure d'exemple de coopération bilatérale efficace visant à promouvoir l'élaboration de politiques dans les enceintes multilatérales; que l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon, le 1er janvier 2025, a permis une collaboration plus approfondie, notamment dans des domaines tels que la sécurité et la défense, la sécurité maritime, la cybersécurité, l'espace et la non-prolifération, parallèlement à des efforts conjoints concrets dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;	E. considérant que le partenariat stratégique entre l'Union et le Japon fait figure d'exemple de coopération bilatérale efficace visant à promouvoir ***la sécurité, un ordre mondial fondé sur des règles et*** l'élaboration de politiques ***mutuellement bénéfiques*** dans les enceintes multilatérales; que l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon, le 1er janvier 2025, a permis une collaboration plus approfondie, notamment dans des domaines tels que la sécurité et la défense, la sécurité maritime, la cybersécurité, l'espace et la non-prolifération, parallèlement à des efforts conjoints concrets dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;

Or. fi

Amendement 74
Adam Bielan

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que le partenariat stratégique entre l'Union et le Japon fait figure d'exemple de coopération bilatérale efficace qui facilite l'élaboration des politiques dans les enceintes multilatérales; que l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon, le 1er janvier 2025, a permis une collaboration plus approfondie, notamment dans des domaines tels que la sécurité et la défense, la sécurité maritime, la cybersécurité, l'espace et la non-prolifération, parallèlement à des efforts conjoints concrets dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;	E. considérant que le partenariat stratégique entre l'Union et le Japon fait figure d'exemple de coopération bilatérale efficace qui facilite l'élaboration des politiques dans les enceintes multilatérales; que l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon, le 1er janvier 2025, a permis une collaboration plus approfondie, notamment dans des domaines tels que la sécurité et la défense, la sécurité maritime, la cybersécurité, l'espace et la non-prolifération, parallèlement à des efforts conjoints concrets dans le cadre ***de l'alliance pour la compétitivité, de l'alliance verte,*** du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;

Or. en

Amendement 75
Rihards Kols

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que le partenariat stratégique entre l'Union et le Japon fait figure d'exemple de coopération bilatérale efficace qui facilite l'élaboration des politiques dans les enceintes multilatérales; que l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le	E. considérant que le partenariat stratégique entre l'Union et le Japon fait figure d'exemple de coopération bilatérale efficace qui facilite l'élaboration des politiques dans les enceintes multilatérales; que l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le

Japon, le 1er janvier 2025, a permis une collaboration plus approfondie, notamment dans des domaines tels que la sécurité et la défense, la sécurité maritime, la cybersécurité, l'espace et la non-prolifération, parallèlement à des efforts conjoints concrets dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;	Japon, le 1er janvier 2025, a permis une collaboration plus approfondie, notamment dans des domaines tels que la sécurité et la défense, ***les menaces hybrides,*** la sécurité maritime, la cybersécurité, l'espace et la non-prolifération, parallèlement à des efforts conjoints concrets dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;

Or. en

Amendement 76
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant qu'en novembre 2025, la Première ministre japonaise Takaichi a déclaré, conformément à la position stratégique de longue date du Japon, qu'un blocus naval du détroit de Taïwan constituerait une menace pour la survie du pays; que la Chine a réagi de manière disproportionnée par des provocations diplomatiques, notamment des déclarations publiques inappropriées de la part du consul général chinois à Osaka, Xue Jian, qui a suggéré de décapiter la Première ministre japonaise, et par une campagne de pression économique et militaire à grande échelle qui a notamment consisté à restreindre les exportations vers des entités japonaises, à interdire les importations de produits de la mer japonais, à décourager les voyages et les échanges d'étudiants, à imposer des contrôles à l'exportation sur les biens à double usage, y compris sur certains éléments de terres rares, et à ouvrir une enquête antidumping sur les exportations de produits chimiques japonais; qu'en une occasion, des avions de chasse

chinois ont braqué leur radar de conduite de tir sur des avions japonais; que les autorités japonaises ont qualifié ces actions d'«inacceptables»; que, dans le livre blanc japonais sur la défense de 2025, la Chine est décrite comme représentant «un défi stratégique majeur et sans précédent»;

Or. en

Amendement 77
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que le Japon est le partenaire stratégique le plus proche de l'Union dans la région indo-pacifique; que les défis mondiaux et, en particulier, les tensions croissantes dans la région indo-pacifique exigent un partenariat sans cesse plus étroit entre l'Union et le Japon; que le Japon est un acteur important dans plusieurs forums dans la région indo-pacifique, tels que le sommet de l'Asie orientale; que l'Union et le Japon recherchent des approches communes au niveau bilatéral et dans les enceintes multilatérales telles que le G7, le G20, les Nations unies, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'OCDE, ainsi qu'un alignement en tant que donateurs partageant les mêmes valeurs;

Or. en

Amendement 78
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que le Japon a été le premier pays asiatique à soutenir l'Ukraine face à la guerre d'agression menée par la Russie; que, selon l'Ukraine Support Tracker, le Japon a fourni plus de 10 milliards d'EUR d'aide financière, humanitaire et militaire à l'Ukraine depuis le début de la guerre en 2022, et qu'un montant supplémentaire de 1,1 milliard d'EUR a été alloué en janvier 2026 dans le cadre de l'initiative de prêts par l'accélération de l'utilisation des recettes extraordinaires (Extraordinary Revenue Acceleration, ERA) menée par le G7;

Or. en

Amendement 79
Adam Bielan

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant qu'en mai 2025, le troisième Conseil de partenariat numérique UE-Japon a élargi la coopération dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la 5G/6G, des semi-conducteurs, de la cybersécurité et de la gouvernance des données, notamment en lançant le projet de recherche conjoint «6G-MIRAI-HARMONY»;

Or. en

Amendement 80

Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que l'Union européenne et le Japon s'emploient à faire prévaloir la paix et la stabilité dans toute la zone indo-pacifique, étant donné qu'elles sont liées à la paix et à la stabilité du continent européen; qu'une région indo-pacifique libre et ouverte est par conséquent un intérêt fondamental poursuivi tant par le Japon que par l'Union, en particulier en œuvrant à un ordre international fondé sur des règles dans lequel tous les pays adhèrent au droit international et au principe du règlement pacifique des conflits;

Or. en

Amendement 81
Adam Bielan

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que le dialogue UE-Japon sur l'énergie de 2025 a mis l'accent sur la collaboration dans les domaines des chaînes d'approvisionnement en énergie propre, de la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel liquéfié (GNL) et de la coopération en matière d'hydrogène afin d'appuyer la neutralité climatique;

Or. en

Amendement 82

Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant E quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quater. considérant que la coopération entre l'Union, le Japon, la République de Corée et Taïwan contribue à promouvoir la stabilité, l'ouverture des marchés et le respect de l'ordre international fondé sur des règles; que ces partenaires partagent des intérêts communs dans la lutte contre les défis mondiaux, notamment en matière de sécurité économique et de développement technologique; qu'une coordination renforcée entre l'Union européenne, le Japon et la République de Corée peut contribuer à une plus grande cohérence des politiques permettant de relever les défis régionaux et mondiaux;

Or. en

Amendement 83
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant E quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E quinquies. considérant que la coopération trilatérale entre l'Union, le Japon, la République de Corée et Taïwan peut soutenir l'élaboration de normes et de standards internationaux, notamment dans les domaines de la gouvernance numérique et des chaînes d'approvisionnement; que l'Union, le Japon et la République de Corée sont des partenaires qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes objectifs, et que leur partenariat stratégique en matière d'intelligence artificielle sert de

mécanisme pour promouvoir les échanges dans le commerce numérique et faire face aux changements du contexte mondial;

Or. en

Amendement 84
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Lina Gálvez, Mohammed Chahim

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que ***la relation globale*** entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle dans la région indo-pacifique, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; que le partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; que la République de Corée joue un rôle central dans la stabilité de la région;	F. considérant que ***le partenariat stratégique*** entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle dans la région indo-pacifique, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; ***que l'accord de libre-échange conclu entre l'Union et la République de Corée a contribué à accroître considérablement le commerce bilatéral depuis son entrée en vigueur; que l'accord-cadre renforce les liens politiques, économiques et institutionnels, y compris en matière de sécurité; que l'accord-cadre de participation renforce les relations politiques et en matière de sécurité entre l'Union et la République de Corée et met en évidence les valeurs et les intérêts qu'elles ont en commun; que, lors du sommet UE-République de Corée de 2023, les dirigeants ont convenu d'établir un partenariat en matière de sécurité et un dialogue stratégique entre les ministres des affaires étrangères afin de renforcer la coopération en faveur de la paix et de la sécurité mondiales;*** que le partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; ***que l'accord sur le commerce numérique conclu entre l'Union et la République de Corée établit des règles mutuellement avantageuses en matière de données et de technologies***

numériques; que la République de Corée a adhéré au programme «Horizon Europe», ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour les chercheurs et favorisant les possibilités de collaboration; que la République de Corée joue un rôle central dans la stabilité de la région;

Or. en

Amendement 85
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que la relation globale entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle dans la région indo-pacifique, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; que le partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; que la République de Corée joue un rôle central dans la stabilité de la région;	F. considérant que la relation globale entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle dans la région indo-pacifique, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; que le partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; que la République de Corée joue un rôle central dans la stabilité de la région; ***considérant que les travailleurs employés dans des chaînes d'approvisionnement mondiales en Asie du Sud-Est, notamment en Thaïlande et en Malaisie, sont fréquemment exposés, en particulier dans le secteur textile, à des formes d'exploitation, y compris à des salaires bas, à des conditions de travail dangereuses, au non-paiement des salaires, à des horaires de travail excessifs, à des restrictions des droits syndicaux, à la servitude pour dettes et au travail forcé; que les travailleurs migrants sont particulièrement vulnérables à ces abus; que ces pratiques contribuent au dumping social et à la concurrence déloyale; que les entreprises européennes***

qui commercialisent des produits sur le marché de l'Union devraient donc être soumises à des obligations contraignantes en matière de droits de l'homme et de vigilance dans le domaine du travail tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement, y compris au moyen de mécanismes efficaces de surveillance, de prévention, de recours, de responsabilité et de sanctions, afin de protéger les droits des travailleurs et d'éradiquer le travail forcé;

Or. en

Amendement 86
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que la relation globale entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle dans la région indo-pacifique, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; que le partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; que la République de Corée joue un rôle central dans la stabilité de la région;	F. considérant que la relation globale entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle dans la région indo-pacifique, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; que le partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; que la République de Corée joue un rôle central dans la stabilité de la région; ***qu'il reste important de mettre pleinement en œuvre le chapitre «Commerce et développement durable» de l'accord de libre-échange UE-République de Corée, et notamment de continuer à faire progresser les droits du travail et la ratification de la convention nº 105 de l'OIT de 1957 sur l'abolition du travail forcé;***

Or. en

Amendement 87
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que la relation globale entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle dans la région indo-pacifique, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; que le partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; que la République de Corée joue un rôle central dans la stabilité de la région;	F. considérant que la relation globale entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle dans la région indo-pacifique, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; que le partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; que la République de Corée joue un rôle central dans la stabilité de la région ***et s'est imposée comme un partenaire commercial clé pour les équipements de défense pour de nombreux États membres***;

Or. en

Amendement 88
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que la relation globale entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle dans la région indo-pacifique, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; que le partenariat entre l'Union et la République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; que la République de Corée ***joue*** un rôle central dans la	F. considérant que la relation globale entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle dans la région indo-pacifique, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; que le partenariat entre l'Union et la République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; que la République de Corée ***et ses solides capacités de***

stabilité de la région;

défense jouent un rôle central dans la stabilité de la région;

Or. fi

Amendement 89
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que la relation globale entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle ***dans la région indo-pacifique***, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; que le partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; que la République de Corée joue un rôle central dans la stabilité de la région;	F. considérant que la relation globale entre l'Union et la République de Corée, alliée essentielle, couvre le dialogue politique, le commerce et la coopération en matière de sécurité; que le partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense fournit un cadre structuré pour le dialogue dans tous les domaines de la sécurité; que la République de Corée joue un rôle central dans la stabilité de la région;

Or. en

Amendement 90
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que, depuis l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre l'Union et le Viêt Nam le 1er août 2020, les échanges de marchandises entre l'Union et le Viêt Nam ont considérablement augmenté, mais de manière très déséquilibrée, le déficit commercial de l'Union européenne passant de 23,4 milliards d'EUR en 2019

à 42,5 milliards d'EUR en 2024; que cette augmentation des échanges commerciaux ne s'est pas accompagnée de progrès convaincants en matière de droits du travail et de libertés fondamentales, en particulier en ce qui concerne les droits des syndicats indépendants; que le Viêt Nam n'a ratifié aucune convention fondamentale en matière de droits du travail permettant aux syndicats indépendants de s'enregistrer et d'exercer librement leurs activités, bien qu'il se soit engagé à le faire d'ici la fin de 2023, et que le pays n'a pris aucune mesure pour respecter les autres traités auxquels il a déjà adhéré; que ces lacunes constituent des violations de l'accord de libre-échange entre l'Union et le Viêt Nam;

Or. en

Amendement 91
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que l'Union a déjà établi des partenariats stratégiques avec le Japon et la République de Corée, qui sont des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région; que le Japon et la République de Corée consacrent des ressources substantielles à l'accélération de leur transition énergétique, notamment dans le cadre de leur ratification de l'accord de Paris de 2015, et qu'ils investissent considérablement dans l'énergie solaire et l'énergie éolienne en mer; que l'Union entend approfondir ses partenariats stratégiques et renforcer sa coopération avec le Japon et la République de Corée dans le domaine des énergies renouvelables afin d'atteindre la

neutralité carbone d'ici à 2050;

Or. en

Amendement 92
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que les élections législatives de 2024 en République de Corée ont souligné la nécessité cruciale de doter le pays d'une infrastructure électorale résiliente; que les inquiétudes que suscite l'architecture technique de la Commission électorale nationale au sein de l'opinion publique, ainsi que le risque d'ingérence numérique de la part d'acteurs régionaux hostiles, font peser une menace importante sur la stabilité démocratique d'un partenaire clé de la région indo-pacifique;

Or. en

Amendement 93
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que, le 1er janvier 2025, la République de Corée est devenue le premier pays asiatique à adhérer au programme «Horizon Europe», suivie par le Japon le 22 décembre 2025; que l'adhésion de ces deux pays au programme témoigne de leur engagement fort en faveur de la coopération avec l'Union en matière de

recherche et d'innovation;

Or. en

Amendement 94
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F ter. considérant que la Commission a annoncé la reprise des négociations sur l'accord de libre-échange entre l'Union et les Philippines en mars 2024, malgré l'absence d'amélioration de la situation des droits de l'homme dans ce pays sous le régime du président Ferdinand Marcos Jr; que les persécutions politiques à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme se sont intensifiées ces dernières années, avec un nombre alarmant de disparitions forcées et d'accusations fabriquées de toutes pièces liées à des allégations de financement du terrorisme;

Or. en

Amendement 95
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant F ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F ter. considérant que la République de Corée et le Japon sont des acteurs technologiques de premier plan, et que les progrès réalisés par ces pays en matière d'intelligence artificielle, y compris dans le domaine de la défense, influent sur les réponses apportées aux menaces

cybernétiques et militaires, en particulier au regard des menaces constantes qui pèsent sur la RPDC;

Or. en

Amendement 96
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant F quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quater. considérant que la situation des droits de l'homme en RPDC continue d'être caractérisée par des violations systématiques, généralisées et graves, notamment des restrictions à la liberté d'expression, de circulation et d'accès à l'information, l'existence de camps de prisonniers politiques et des cas avérés de travail forcé et de torture, ainsi que par l'absence de normes juridiques minimales dans le cadre de la procédure pénale; que ces violations ont été régulièrement signalées par des institutions internationales et qu'elles exigent une attention constante et des mesures de la part de la communauté internationale;

Or. en

Amendement 97
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant F quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quater. considérant que les négociations en vue d'un accord de libre-échange entre l'Union et les Philippines ont repris sans qu'une nouvelle

évaluation des incidences sur les droits de l'homme ait été réalisée, malgré la décision antérieure de la Médiatrice européenne selon laquelle l'absence d'évaluation des incidences sur les droits de l'homme par la Commission dans le cadre de ses négociations visant à conclure un accord de libre-échange avec le Viêt Nam constituait un cas de mauvaise administration (1409/2014/MHZ);

Or. en

Amendement 98
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant F quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quinquies. considérant que l'Australie, le Japon et la République de Corée renforcent leur coopération trilatérale afin d'améliorer la sécurité et la stabilité dans la région indo-pacifique, notamment au moyen d'exercices militaires conjoints et d'une coopération plus étroite en matière de technologies de défense et de résilience des chaînes d'approvisionnement; que cette coordination trilatérale croissante s'appuie sur la dynamique générée par le partenariat stratégique global de l'Australie avec la République de Corée et son partenariat stratégique particulier avec le Japon;

Or. en

Amendement 99
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution

Considérant F quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F quinquies. considérant que le cadre de commerce et d'investissement UE-Singapour continue d'accorder une protection accrue aux investisseurs sans imposer d'obligations contraignantes équivalentes aux entreprises en matière de fiscalité, de droits du travail, de protection de l'environnement et de responsabilité des entreprises;

Or. en

Amendement 100
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que Taïwan est un partenaire démocratique clé de l'Union dans la région de l'Asie orientale; que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime des préoccupations face à la coercition exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan au travers de mesures politiques, économiques, militaires et de cybersécurité de plus en plus intensives; que la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan sont essentielles à la sécurité et à la prospérité mondiales;	G. considérant que Taïwan est un partenaire démocratique clé de l'Union dans la région de l'Asie orientale***, et un pays fiable partageant les mêmes valeurs***; ***que l'Union et Taïwan partagent des valeurs communes, notamment en ce qui concerne la démocratie, l'état de droit et les droits de l'homme, et que ces entités sont toutes deux attachées au multilatéralisme et à l'ordre international fondé sur des règles; que l'Union et Taïwan partagent des objectifs communs, notamment dans le domaine de la lutte contre les problèmes liés aux manipulations de l'information et ingérences étrangères ainsi que de la promotion de la stabilité, de la sécurité et de la croissance durable;*** que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime des préoccupations face à la coercition exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan au

travers de mesures politiques, économiques, militaires et de cybersécurité de plus en plus intensives; que la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan sont essentielles à la sécurité et à la prospérité mondiales;

Or. en

Amendement 101
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que Taïwan est un partenaire démocratique clé de l'Union dans la région de l'Asie orientale; que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime des préoccupations face à la coercition exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan au travers de mesures politiques, économiques, militaires et de cybersécurité de plus en plus intensives; que la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan sont essentielles à la sécurité et à la prospérité mondiales;	G. considérant que Taïwan est un partenaire démocratique clé de l'Union dans la région de l'Asie orientale; que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime des préoccupations face à la coercition exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan au travers de mesures politiques, économiques, militaires et de cybersécurité de plus en plus intensives; que la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan sont essentielles à la sécurité et à la prospérité mondiales; ***que Taïwan est également un partenaire clé dans les domaines des semi-conducteurs, de la santé publique, de la résilience démocratique et de la préparation aux catastrophes;***

Or. en

Amendement 102
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que Taïwan est un partenaire démocratique clé de l'Union dans la région de l'Asie orientale; que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime des préoccupations face à la coercition exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan au travers de mesures politiques, économiques, militaires et de cybersécurité de plus en plus intensives; que la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan sont essentielles à la sécurité et à la prospérité mondiales;	G. considérant que***, conformément à la politique d'une seule Chine adoptée par l'Union,*** Taïwan est un partenaire démocratique clé de l'Union dans la région de l'Asie orientale; que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime des préoccupations face à la coercition exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan au travers de mesures politiques, économiques, militaires et de cybersécurité de plus en plus intensives; considérant que la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan ***et en mer de Chine méridionale revêtent une importance stratégique vitale pour l'Union et*** sont essentielles à la sécurité et à la prospérité mondiales;

Or. en

Amendement 103
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que Taïwan est un partenaire démocratique clé de l'Union dans la région de l'Asie orientale; rappelle que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime une préoccupation face à la coercition croissante exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan par des mesures politiques, économiques, militaires et de cybersécurité; qu'il est essentiel pour la sécurité et la prospérité mondiales de préserver la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan;	G. considérant que Taïwan est un partenaire démocratique clé de l'Union dans la région de l'Asie orientale; rappelle que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime une préoccupation face à la coercition croissante exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan par des mesures politiques, économiques, militaires et de cybersécurité ***agressives***; qu'il est essentiel pour la sécurité et la prospérité mondiales ***d'échapper aux menaces posées par la Chine et de soutenir Taïwan afin*** de préserver la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan;

Or. fi

Amendement 104
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que Taïwan est un partenaire démocratique ***clé*** de l'Union dans la région de l'Asie orientale; que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime des préoccupations face à la coercition exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan au travers de mesures politiques, économiques, militaires et de cybersécurité de plus en plus intensives; que la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan sont essentielles à la sécurité et à la prospérité mondiales;	G. considérant que Taïwan est un partenaire ***économique, technologique, et*** démocratique ***important*** de l'Union dans la région de l'Asie orientale; que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime des préoccupations face à la coercition exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan au travers de mesures politiques, économiques, militaires et de cybersécurité de plus en plus intensives; que la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan sont essentielles à la sécurité et à la prospérité mondiales;

Or. fr

Amendement 105
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que Taïwan est un partenaire démocratique clé de l'Union dans la région de l'Asie orientale; que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime des préoccupations face à la coercition exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan au travers de mesures politiques, économiques, militaires et ***de cybersécurité*** de plus en plus intensives; que la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan sont essentielles à la sécurité et à la prospérité	G. considérant que Taïwan est un partenaire démocratique clé de l'Union dans la région de l'Asie orientale; que le livre blanc sur la préparation de la défense européenne à l'horizon 2030 exprime des préoccupations face à la coercition exercée par la Chine à l'encontre de Taïwan au travers de mesures politiques, économiques, militaires et ***cyber-cognitives*** de plus en plus intensives; que la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan sont essentielles à la sécurité et à la prospérité

mondiales;	mondiales;

Or. en

Amendement 106
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que, les 29 et 30 décembre 2025, la République populaire de Chine a mené des exercices militaires à grande échelle baptisés «Justice Mission-2025» dans l'espace aérien et les zones maritimes entourant Taïwan, marqués par le lancement de roquettes réelles dans les eaux au nord et au sud de l'île, ce qui a entraîné la perturbation de 941 vols de l'aviation civile et affecté plus de 100 000 voyageurs; que tout au long de l'année 2025, l'Armée populaire de libération a maintenu un niveau d'activité aérienne et navale sans précédent autour de Taïwan, marquant une forte intensification de la pression qui a suivi l'investiture du président William Lai en mai 2024; que, selon des rapports du ministère taïwanais de la Défense nationale, l'Armée populaire de libération a, pour la première fois, déployé un drone qui a directement violé l'espace aérien territorial de Taïwan; que, dans plusieurs cas, des dommages ont été constatés sur des câbles de télécommunications sous-marins critiques reliant Taïwan, et que ces incidents étaient liés aux opérations de navires affiliés à la Chine;

Or. en

Amendement 107
Jonas Sjöstedt, Rima Hassan, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que, le 11 novembre 2019, la Gambie a saisi la Cour internationale de justice (CIJ) d'une plainte contre le Myanmar en vertu de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, accusant le Myanmar d'avoir commis des actes de génocide à l'encontre de la communauté rohingya, notamment des massacres, des viols, des destructions de villages et des déplacements forcés, dans l'intention d'éliminer, en tout ou en partie, ce groupe ethnique; qu'en janvier 2020, la CIJ a ordonné des mesures provisoires destinées à protéger les Rohingyas et à préserver les preuves d'un éventuel génocide, exigeant notamment du Myanmar qu'il prenne des mesures immédiates pour prévenir de nouvelles violences et assurer la protection de la communauté rohingya dans les zones touchées;

Or. en

Amendement 108
Adam Bielan

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant qu'en novembre 2025, l'Union et les Philippines ont instauré un dialogue sur la sécurité et la défense afin de faire face à la complexité croissante des menaces pour la sécurité et de favoriser les échanges et la coopération, notamment en matière de sécurité

maritime, de stabilité régionale et de connectivité; qu'en janvier 2026, l'Union et le Viêt Nam ont renforcé leurs relations en concluant un partenariat stratégique global visant à approfondir leur coopération dans un large éventail de domaines, notamment la sécurité maritime, la résilience des chaînes d'approvisionnement et le renforcement de la connectivité entre l'Europe et l'Asie du Sud-Est.

Or. en

Amendement 109
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que Taïwan se situe à un endroit stratégique pour les échanges commerciaux; que le détroit de Taïwan constitue la principale voie de passage pour les navires qui rejoignent l'Europe depuis la République populaire de Chine, le Japon, la Corée du Sud ou Taïwan; que Taïwan domine les marchés de la fabrication de semi-conducteurs, ses producteurs fabriquant environ 50 % des semi-conducteurs dans le monde; que la stratégie de l'Union européenne pour la région indo-pacifique plaide en faveur d'une coopération accrue avec Taïwan en matière de commerce et d'investissements ainsi que d'un endiguement des tensions en mer de Chine méridionale et dans le détroit de Taïwan;

Or. en

Amendement 110
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que les États-Unis, qui jouent traditionnellement un rôle dans la sécurité de la région, sont de plus en plus perçus comme peu fiables en raison du recours à des obstacles au commerce, à la coercition et à l'extorsion via leurs bases militaires, du retrait de systèmes de défense essentiels de la région et des attaques verbales à l'encontre de leurs alliés d'Asie orientale, ce qui crée des lacunes en matière de sécurité et rend nécessaire le renforcement d'autres alliances économiques et de défense, notamment avec l'Union européenne, dans l'intérêt mutuel des parties;

Or. en

Amendement 111
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que l'alliance verte UE-Japon et le partenariat vert UE-République de Corée fournissent des cadres concrets de coopération en matière d'action climatique, d'énergie propre, de décarbonation industrielle, d'économie circulaire et d'autres éléments constitutifs de la transition verte; qu'il est également dans l'intérêt de l'Union d'approfondir la coopération structurée avec Taïwan en matière de technologies propres et de résilience des chaînes d'approvisionnement;

Or. en

Amendement 112
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que l'Union et Taïwan ont été la cible d'incursions persistantes d'aéronefs sans pilote (UAV) par des États voisins hostiles recourant à des tactiques de «zone grise»; que l'approfondissement de la coopération entre l'Union et Taïwan en matière de technologie des drones et de chaîne d'approvisionnement des UAV renforcerait les capacités de défense de l'Union et réduirait ses dépendances stratégiques dans ce domaine;

Or. en

Amendement 113
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que la Chine et la Russie ont mené leurs premiers exercices conjoints impliquant des sous-marins dans les eaux entourant le Japon en août 2025; que les deux nations persistent à mener des exercices militaires conjoints, y compris à proximité immédiate du territoire japonais; que la garde côtière chinoise a plus que doublé sa présence opérationnelle au niveau du récif de Scarborough en 2025 par rapport à 2024,

ce qui a considérablement exacerbé les tensions en mer de Chine méridionale; que la Chine cherche de plus en plus à projeter sa puissance dans la région indo-pacifique, et a notamment mené, en février et mars 2025, des exercices de tir réel inopinés dans la mer de Tasman, près de l'Australie;

Or. en

Amendement 114
Jonas Sjöstedt, Rima Hassan, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant qu'en 2018, la Cour pénale internationale (CPI) a ouvert une enquête sur les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par les autorités du Myanmar, notamment sur les violences systématiques à l'encontre des Rohingyas, qui ont entraîné des déplacements massifs et des atrocités qui ont dévasté cette communauté;

Or. en

Amendement 115
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que la position de la Chine à l'égard de l'ensemble de la région demeure marquée par des tendances révisionnistes et des tentatives répétées de consolidation de revendications hégémoniques préjudiciables à l'équilibre

global des pouvoirs dans la région indo-pacifique;

Or. en

Amendement 116
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que la Chine a intensifié sa campagne contre Taïwan dans les domaines juridique, militaire, informationnel et politique, y compris en augmentant la pression cognitive; que la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan et en mer de Chine méridionale revêtent une importance stratégique pour la sécurité régionale et mondiale; que certains États membres sont présents militairement dans la région indo-pacifique et que l'Union dans son ensemble a un intérêt direct à préserver le statu quo;

Or. en

Amendement 117
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que ***la présence de l'Union en Asie orientale est de la plus haute importance pour favoriser la paix et la stabilité dans la région, pour préserver la sécurité économique et pour renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que*** les défis en matière de	H. considérant que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union;

sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union;

Or. en

Amendement 118
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale est de la plus haute importance pour favoriser la paix et la stabilité dans la région, pour préserver la sécurité économique et pour renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union;	H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale est de la plus haute importance pour favoriser la paix et la stabilité dans la région, pour préserver la sécurité économique et pour renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union; ***qu'il convient de rester vigilant, à cet égard, face à la logique croissante des blocs géopolitiques et à tout alignement automatique de l'Union sur les États-Unis;***

Or. en

Amendement 119
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale ***est*** de la plus haute importance pour favoriser la paix et la stabilité dans la région, pour préserver la sécurité économique et pour renforcer	H. considérant que la présence de l'Union ***et les relations constructives entretenues par ses États membres*** en Asie orientale ***sont*** de la plus haute importance pour favoriser la paix et la

l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts ***de l'Union***;	stabilité dans la région, pour préserver la sécurité économique et pour renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts ***des États membres***;

Or. en

Amendement 120
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale est de la plus haute importance pour favoriser la paix et la stabilité dans la région, préserver la sécurité économique et renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union;	H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale est de la plus haute importance pour ***combattre les aspirations agressives et croissantes de la Chine,*** favoriser la paix et la stabilité dans la région, préserver la sécurité économique et renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union;

Or. fi

Amendement 121
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale est de la plus haute importance pour favoriser la paix et la stabilité dans la région, pour préserver la	H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale est de la plus haute importance pour favoriser la paix et la stabilité dans la région, pour préserver la

sécurité économique et pour renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union;	sécurité économique***, climatique et énergétique*** et pour renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union;

Or. en

Amendement 122
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale est de la plus haute importance pour favoriser la paix et la stabilité dans la région, ***pour*** préserver la sécurité économique et ***pour*** renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union;	H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale est de la plus haute importance pour favoriser la paix et la stabilité dans la région, ***assurer le bon fonctionnement des voies commerciales,*** préserver la sécurité économique et renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union;

Or. en

Amendement 123
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale ***est*** de la plus haute importance pour favoriser la paix et la stabilité dans la région, pour préserver la sécurité économique et pour renforcer	H. considérant que la présence ***et la coopération*** de l'Union en Asie orientale ***sont*** de la plus haute importance pour favoriser la paix et la stabilité dans la région, pour préserver la sécurité

l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union;	économique et pour renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix mondiale et les intérêts de l'Union;

Or. en

Amendement 124
Silvia Sardone, Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale ***est de la plus haute importance pour*** favoriser la paix et la stabilité dans la région, ***pour*** préserver la sécurité ***économique*** et ***pour*** renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix ***mondiale*** et les intérêts de l'Union;	H. considérant que la présence de l'Union en Asie orientale ***contribue à*** favoriser la paix et la stabilité dans la région, ***à*** préserver la sécurité ***des pays démocratiques de la région*** et ***à*** renforcer l'ordre international fondé sur des règles, étant donné que les défis en matière de sécurité dans la région ont des conséquences directes pour la paix et les intérêts de l'Union;

Or. en

Amendement 125
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que les pays de la région partageant les mêmes valeurs et l'Union européenne sont fortement dépendants de matières premières essentielles principalement extraites, et dans une plus large mesure encore

raffinées, en Chine; que la Chine a utilisé sa position dominante à des fins militaires en imposant des restrictions à l'exportation, notamment en tentant de faire pression sur le Japon lors du litige lié à la pêche de 2010; que, depuis lors, certains pays ont progressivement commencé à diversifier leurs sources d'approvisionnement et à se détourner de la Chine, un processus qui pourrait gagner en efficacité grâce à une action coordonnée entre l'Union et ses partenaires régionaux;

Or. en

Amendement 126
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	***H bis. considérant que la liberté de navigation et de survol, la sécurité des lignes de communication maritimes et le règlement pacifique des différends doivent être préservés, conformément au droit international, en particulier la Convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), et constituent un intérêt stratégique direct de l'Union, compte tenu de la dépendance de celle-ci à l'égard des routes commerciales, des câbles sous-marins et des flux énergétiques et numériques en Asie orientale et dans la région indo-pacifique;**

Or. ro

Amendement 127
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution

Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que certains États membres sont des puissances résidentes de l'Indo-Pacifique grâce à leurs territoires d'outre-mer qui confèrent à l'Union une présence territoriale, une zone économique exclusive de premier plan, des capacités de projection militaire permanentes et une continuité stratégique de la Méditerranée au Pacifique ; que cette dimension ultramarine constitue un atout singulier pour la crédibilité et l'autonomie d'action de l'Union dans la région ;

Or. fr

Amendement 128
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que les conclusions du Conseil du 20 octobre 2025 sur la mise en œuvre de la stratégie de l'Union pour la coopération dans la région indo-pacifique saluent le renforcement de la coopération avec les partenaires indo-pacifiques en vue de faire face aux risques liés aux navires de la «flotte fantôme», qui contournent les règles maritimes internationales, menacent l'environnement marin aussi bien dans l'Union que dans la région indo-pacifique et font peser des risques potentiels sur des infrastructures maritimes critiques[1 bis];
	1 bis https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14071-2025-INIT/fr/pdf.

Or. en

Amendement 129
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Mohammed Chahim

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que certains partenaires d'Asie orientale, dont le Japon, la République de Corée, Taïwan et les membres de l'ASEAN, entretiennent avec la Chine des relations complexes et multiformes, caractérisées par une interdépendance économique importante; que ces partenaires s'efforcent de défendre leurs intérêts stratégiques et économiques tout en évitant l'escalade et la confrontation, et qu'ils aspirent à entretenir avec la Chine des relations stables, constructives et mutuellement bénéfiques;

Or. en

Amendement 130
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) constituent les seuls territoires européens situés dans l'océan Pacifique et dans l'Indo-Pacifique; qu'ils représentent des points d'appui stratégiques uniques pour la présence, l'influence et la coopération de l'Union dans ces régions, notamment dans les domaines de la défense, du commerce, du numérique, du spatial et de

la coopération culturelle;

Or. fr

Amendement 131
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que la Chine est le premier partenaire commercial de l'Iran et qu'elle achète la majeure partie du pétrole produit par l'Iran; que cette relation commerciale est un catalyseur essentiel des actions continues du régime iranien déstabilisant la sécurité mondiale, telles que le financement du terrorisme et le programme nucléaire du pays;

Or. fi

Amendement 132
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que la RPDC est un membre clé de l'alliance entre la Chine, la Russie, l'Iran et la RPDC, dont les membres collaborent pour contourner les sanctions et contrer l'influence des États-Unis; que la RPDC a partagé son savoir-faire en matière de technologie des missiles et de renseignement avec la République islamique d'Iran;

Or. en

Amendement 133
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que le Japon, la République de Corée et Taïwan restent fermement et résolument attachés à l'ordre international fondé sur des règles et constituent des alliés essentiels pour le maintien et la sauvegarde des institutions multilatérales;

Or. en

Amendement 134
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant H ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H ter. Considérant que les territoires ultramarins européens dans l'Indo-Pacifique font l'objet de manœuvres d'ingérence étrangère, notamment de la part d'États tiers qui instrumentalisent des mouvements indépendantistes ou mènent des stratégies d'influence visant à fragiliser la souveraineté des États membres;

Or. fr

Amendement 135
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international;	a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international***, en mettant un accent particulier sur la défense de la liberté de navigation, du droit international de la mer et de la sécurité des voies de communication maritimes, ainsi que sur la protection des infrastructures critiques***;

Or. el

Amendement 136
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) ***d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à*** la stabilité, ***à*** la sécurité, ***à*** la prospérité et ***au*** développement durable ***des deux régions, en s'appuyant sur la promotion*** de la démocratie, de l'état de droit***,*** des droits de l'homme ***et du droit international***;	a) ***de faire du renforcement de*** la stabilité, ***de*** la sécurité, ***de*** la prospérité et ***du*** développement durable ***une priorité au sein de l'Union; de limiter l'engagement en Asie orientale à des intérêts stratégiques et économiques clairement définis de l'Union et de ses États membres, en évitant toute extension inutile de la présence et des actions de l'Union à titre de défenseur*** de la démocratie, de l'état de droit et des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 137
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international;	a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale***, notamment au moyen d'un engagement diplomatique, d'une coopération en matière de sécurité et de partenariats économiques,*** dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international;

Or. en

Amendement 138
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) ***d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie*** orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, ***des droits de l'homme*** et du droit international;	a) ***de favoriser la coopération et le dialogue entre les États membres et les partenaires d'Asie*** orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, ***de la dignité humaine*** et du droit international***, tout en respectant la souveraineté nationale des pays participants***;

Or. en

Amendement 139
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international;	a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international; ***d'adhérer, dans ce contexte, au concept japonais d'un Indo-Pacifique libre et ouvert;***

Or. en

Amendement 140
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité ***et*** au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international;	a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité***,*** au développement durable***, à la neutralité climatique, à la protection de la biodiversité et à la sécurité énergétique*** des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international;

Or. en

Amendement 141
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et ***les actions*** de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international;	a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, ***le dialogue,*** la visibilité et ***la coopération*** de l'Union en Asie orientale dans le but ***d'éviter toute dynamique de confrontation entre blocs et*** de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international;

Or. en

Amendement 142
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international;	a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme***, de l'intégrité territoriale*** et du droit international;

Or. fi

Amendement 143
Silvia Sardone, Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) ***d'intensifier l'orientation stratégique,*** la présence***, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de*** contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international;	a) ***de prendre acte de*** la présence ***stratégique de l'Union européenne, qui vise à*** contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international;

Or. en

Amendement 144
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur ***la promotion de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et*** du droit international;	a) d'intensifier l'orientation stratégique, la présence, la visibilité et les actions de l'Union en Asie orientale dans le but de contribuer à la stabilité, à la sécurité, à la prospérité et au développement durable des deux régions, en s'appuyant sur ***le respect*** du droit international ***et la défense des intérêts stratégiques de l'Union***;

Or. fr

Amendement 145
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

a bis) d'approfondir la coopération avec des partenaires partageant les mêmes valeurs en Asie orientale dans les domaines de la transition écologique et de la sécurité énergétique, notamment en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables, d'installations éoliennes en mer, de réseaux électriques résilients, de stockage d'énergie, d'hydrogène, de fabrication de technologies propres et de décarbonation industrielle, en tirant pleinement parti de l'alliance verte UE-Japon et du partenariat vert UE-République de Corée, et en explorant des possibilités de coopération structurée équivalente avec Taïwan;

Or. en

Amendement 146
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a bis) demande que la veille stratégique et la planification d'urgence mises en place entre l'Union et ses partenaires d'Asie orientale soient renforcées afin d'élaborer une évaluation commune des risques pour la sécurité régionale; souligne l'importance de prendre des mesures de dissuasion coordonnées afin de préserver la paix et la stabilité dans la région et d'y contribuer, et de décourager de manière proactive toute tentative unilatérale visant à modifier le statu quo régional par la force ou la coercition;

Or. en

Amendement 147
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a ter) souligne l'importance des opérations de défense de la liberté de navigation menées par des pays européens, y compris par des États membres de l'Union, dans la région de l'Asie orientale; note que les partenaires régionaux se félicitent vivement du renforcement de l'engagement européen en Asie orientale, notamment dans le cadre d'initiatives de sécurité maritime telles que les opérations de défense de la liberté de navigation;

Or. en

Amendement 148
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a quater) demande de toute urgence le renforcement de la coopération avec les partenaires d'Asie orientale en faveur de la mise en place de relations plus équilibrées avec les pays du Sud global; demande que la coopération dans le cadre de l'initiative «Global Gateway» en Asie orientale soit renforcée; invite la Commission et les États membres à collaborer avec les partenaires d'Asie orientale pour développer une connectivité durable et fiable dans la région indo-pacifique; plaide en faveur d'une coopération renforcée et de la

création de synergies avec les efforts similaires menés par des partenaires partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, notamment par l'intermédiaire de la plateforme Placida du Japon, de la stratégie indo-pacifique de la République de Corée et de la «nouvelle politique en direction du Sud» de Taïwan;

Or. en

Amendement 149
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a quinquies) note avec inquiétude les efforts que déploie actuellement la République populaire de Chine pour déformer l'interprétation de résolutions internationales, telles que la résolution nº 2758 des Nations unies, ou pour rejeter des traités internationaux, tels que le traité de San Francisco de 1951; rappelle que le traité de San Francisco de 1951 reste le traité de paix faisant autorité et juridiquement contraignant qui régit le statut d'après-guerre de la région;

Or. en

Amendement 150
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a sexies) reconnaît que la stabilité régionale revêt une importance stratégique vitale pour l'architecture globale de sécurité de la région, car celle-ci englobe des voies maritimes de communication essentielles par lesquelles transitent une part substantielle du commerce mondial, des approvisionnements énergétiques et des composants de haute technologie; alerte sur le fait qu'une crise militaire dans le détroit de Taïwan constituerait un choc systémique grave pour l'économie mondiale, perturbant les chaînes d'approvisionnement, l'accès aux semi-conducteurs, le commerce maritime et les marchés financiers, avec des conséquences potentiellement sans précédent pour la croissance et l'emploi en Europe; souligne par conséquent qu'il est urgent, dans l'intérêt de l'Europe, de prévenir toute escalade et plaide en faveur d'une coordination renforcée avec des partenaires partageant les mêmes valeurs afin de préserver la liberté de navigation, de dissuader toute menace et de faire respecter le droit international en Asie orientale et dans l'ensemble de la région indo-pacifique;

Or. en

Amendement 151
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a septies) souligne que, malgré les divergences avec les États-Unis sur d'autres questions, l'Union et les États-Unis ont un intérêt commun à préserver

la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan, à garantir la liberté de navigation et de survol des voies maritimes vitales de la région indo-pacifique, et à rejeter toute tentative unilatérale de modifier le statu quo par la force ou la coercition, ce qui compromettrait la sécurité régionale et aurait des conséquences préjudiciables directes pour les intérêts économiques et stratégiques européens;

Or. en

Amendement 152
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a octies) se félicite de l'intérêt manifesté par le Japon et la République de Corée pour l'approfondissement de leurs liens avec l'Union européenne dans les domaines de la défense et de la sécurité, et souligne, dans ce contexte, l'importance que revêt la participation de ces deux pays au programme de prêts à l'achat d'équipements militaires «Security Action for Europe» (SAFE) de l'Union; propose la création d'un dialogue sur la sécurité selon le format UE/OTAN qui inclue le Japon, la Corée du Sud et des partenaires en dehors de l'Asie orientale, tels que l'Australie et la Nouvelle-Zélande; encourage le Service européen pour l'action extérieure à affecter un attaché militaire à Tokyo; est favorable à ce que le Japon participe à des opérations de la PSDC de l'Union et verrait d'un bon œil la négociation d'un accord-cadre de participation UE-Japon; se félicite que le Japon et la Corée du Sud aient adopté un large éventail de sanctions à l'encontre de la Russie, y compris des contrôles des

exportations de technologies sensibles, et soutient la poursuite de l'alignement sur les mesures restrictives de l'Union;

Or. en

Amendement 153
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a nonies) se félicite des progrès diplomatiques importants accomplis par le gouvernement du Japon et la République de Corée dans la mise en place d'un partenariat tourné vers l'avenir et résilient; fait observer qu'il est essentiel de renforcer la coopération entre le Japon et la République de Corée pour maintenir un ordre international fondé sur des règles et garantir la stabilité dans toute la région indo-pacifique;

Or. en

Amendement 154
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a decies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a decies) préconise de renforcer la coordination avec les partenaires de l'Asie orientale en ce qui concerne les matières premières critiques, et notamment avec l'Organisation japonaise pour la sécurité des métaux et de l'énergie et la Société coréenne de réhabilitation des mines et

des ressources minérales, et ce afin d'améliorer le transfert de connaissances, d'aligner les stratégies en matière de sécurité des chaînes d'approvisionnement, d'investissements conjoints et de constitution de stocks, ainsi que pour élaborer des normes fiables applicables aux secteurs et aux projets stratégiques;

Or. en

Amendement 155
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs ***dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones***, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies; ***de faire en sorte que tous les accords commerciaux comportent des dispositions contraignantes, exécutoires et assorties de sanctions en matière de déforestation, de protection de la biodiversité et de droits des peuples autochtones, y compris des mécanismes efficaces de surveillance et de traitement des plaintes; de reconnaître la nécessité urgente de lutter contre la déforestation en Indonésie, protéger le Mékong et prévenir les effets destructeurs des barrages hydroélectriques sur les écosystèmes et les communautés locales; de faire en sorte que l'accès au marché et les préférences commerciales soient subordonnés au respect d'engagements climatiques, d'obligations en matière de biodiversité et des droits des peuples autochtones, notamment en ce qui***

concerne leur consentement libre, préalable et éclairé;

Or. en

Amendement 156
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Mohammed Chahim

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que ***la coercition économique, les politiques et pratiques non conformes aux principes du marché telles que les restrictions arbitraires en matière de contrôle des exportations,*** la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies; ***d'étudier et de mettre en œuvre des initiatives conjointes visant à renforcer nos autonomies stratégiques respectives et à réduire notre dépendance vis-à-vis de la Chine;***

Or. en

Amendement 157
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par ***la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales*** dans le plein respect de la charte des Nations unies;	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, ***la protection des infrastructures critiques, notamment les câbles sous-marins et les plateformes portuaires et logistiques,*** la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment ***les systèmes sans pilote,*** par ***le partage d'informations, des exercices conjoints, une meilleure connaissance de la situation maritime et la coopération en matière de protection civile et de préparation aux crises*** dans le plein respect de la charte des Nations unies;

Or. ro

Amendement 158
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes,	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que ***la coercition économique, les mesures arbitraires de contrôle des exportations, y compris les restrictions à l'exportation de biens à double usage visant le Japon, les politiques et pratiques non conformes aux***

notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	***principes du marché,*** la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 159
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération ***avec*** les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	b) d'approfondir ***et de faciliter*** la coopération ***entre les États membres*** et les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies***, ainsi que de la souveraineté nationale et des compétences des États membres***;

Or. en

Amendement 160
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones***, ainsi que la lutte contre les formes de coercition maritime et les revendications maritimes illégales,*** tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;

Or. el

Amendement 161
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime	b) d'approfondir la coopération***, y compris la coopération dans le secteur de la défense,*** avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs***, comme les menaces pour la sécurité posées par la Chine,*** dans des domaines tels que la cybersécurité, les

et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;

Or. fi

Amendement 162
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin ***de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les*** technologies ***de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones***, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin ***d'assurer une transition écologique juste, fondée sur le transfert de*** technologies ***vertes, le financement public de la lutte contre le changement climatique et l'abandon progressif des combustibles fossiles***, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 163
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que ***la sécurité économique et la sécurité des chaînes d'approvisionnement, la connectivité,*** la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 164
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes,	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, ***ainsi qu'avec l'Inde et l'ASEAN,*** afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes,

notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 165
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies ***de défense*** émergentes, ***notamment par la promotion des technologies liées aux drones,*** tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, ***la coercition économique, la résilience démocratique,*** la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies ***à double usage*** émergentes ***sûres et fiables***, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 166
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs ***dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones***, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies; ***de faire en sorte que tout renforcement des relations commerciales ou stratégiques avec les pays de l'ASEAN soit subordonné au respect effectif des droits fondamentaux, en particulier de la liberté d'association, de la liberté de la presse et de l'indépendance du pouvoir judiciaire;***

Or. en

Amendement 167
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères ***dans les processus démocratiques***, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des

Nations unies;

Or. en

Amendement 168
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant ***les mêmes valeurs***, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	b) d'approfondir la coopération avec les partenaires de la région partageant ***des intérêts stratégiques convergents***, en particulier le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;

Or. fr

Amendement 169
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) d'approfondir la coopération avec ***les*** partenaires ***de la région partageant les mêmes valeurs, en particulier*** le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs dans des	b) d'approfondir la coopération ***mutuellement bénéfique*** avec ***l'ensemble des partenaires d'Asie orientale, tels que*** le Japon, la République de Corée et Taïwan, afin de relever les défis communs

domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;	dans des domaines tels que la cybersécurité, les menaces hybrides, y compris la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, la sécurité maritime et spatiale, la non-prolifération et les technologies de défense émergentes, notamment par la promotion des technologies liées aux drones, tout en renforçant les synergies avec les principaux partenaires et organisations régionales dans le plein respect de la charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 170
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) de remédier à l'affaiblissement récent de la directive (UE) 2024/1760 sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité de telle sorte que son champ d'application et son applicabilité soient à nouveau renforcés, notamment au vu de l'exploitation persistante des travailleurs migrants dans les chaînes d'approvisionnement d'Asie du Sud-Est, en particulier en Thaïlande et en Malaisie, en particulier dans les secteurs du textile, de l'électronique et de l'huile de palme; de veiller à ce que les obligations contraignantes renforcées en matière de vigilance imposées aux entreprises qui mettent des produits sur le marché de l'Union couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris les pratiques de recrutement et de sous-traitance, et prévoient des mesures de mise en œuvre effective, un régime de sanctions, des règles de responsabilité civile et un accès à des voies de recours, afin de lutter contre le travail forcé et le

dumping social;

Or. en

Amendement 171
Emmanouil Fragkos

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) appelle de ses vœux un renforcement du partenariat UE-Inde dans le contexte de l'évolution de l'environnement géopolitique dans la région indo-pacifique; réaffirme l'importance de la liberté de navigation, de la sécurité des voies maritimes et de l'ouverture du commerce international, conformément au droit international; souligne l'importance de renforcer la coopération en matière de défense et la coordination stratégique des initiatives entre l'Union et l'Inde dans l'ensemble des régions indo-pacifique, de l'océan Indien et de la Méditerranée; plaide en faveur d'un renforcement de la coopération avec l'Inde et d'autres partenaires partageant les mêmes valeurs afin de faire face aux menaces que représentent l'extrémisme religieux et le fondamentalisme et de promouvoir la stabilité et la sécurité dans la région;

Or. en

Amendement 172
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) exprime sa solidarité indéfectible avec le Japon et Taïwan face aux manœuvres diplomatiques et militaires provocatrices de la Chine au cours de l'année écoulée; condamne sans équivoque l'escalade des tensions régionales provoquée par la Chine, notamment son recours à des mesures commerciales coercitives, à des exercices militaires et à des campagnes de désinformation, qui compromettent la stabilité en Asie orientale; se félicite des délibérations politiques menées au Japon concernant l'évolution du rôle du pays dans des domaines tels que la sécurité régionale;

Or. en

Amendement 173
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) de renforcer la coopération pour garantir l'existence de chaînes d'approvisionnement sûres, durables et diversifiées pour les semi-conducteurs, les batteries et les matières premières critiques, notamment grâce à la traçabilité, au recyclage, à l'économie circulaire et à des normes environnementales et sociales élevées, et en coordination avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans le cadre d'initiatives multilatérales pertinentes;

Or. en

Amendement 174
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) de faciliter une coopération militaro-industrielle structurée avec des partenaires partageant les mêmes valeurs et d'établir des partenariats respectifs en matière de sécurité axés sur l'interopérabilité, le développement et l'acquisition conjoints de technologies de défense, la sécurité des chaînes d'approvisionnement et la recherche et le développement communs dans les domaines de l'aviation et des systèmes de défense basés sur l'intelligence artificielle;

Or. en

Amendement 175
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) de promouvoir activement le respect et l'application universelle de la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM) en tant que cadre juridique universel régissant les activités maritimes, et s'opposer aux actions ou revendications unilatérales incompatibles avec le droit international;

Or. el

Amendement 176
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) de s'efforcer de renforcer la coordination avec le Japon, la République de Corée et Taïwan afin de lutter efficacement contre les cyber-mercenaires, notamment en renforçant les mesures de riposte conjointes, en ciblant les réseaux de désinformation, en sensibilisant davantage le public aux cybermenaces, en mettant en place des systèmes d'alerte précoce et en organisant des exercices conjoints de cyberdéfense;

Or. en

Amendement 177
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) de maintenir, en coordination avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, des canaux de dialogue ouverts et un engagement de principe avec d'autres acteurs mondiaux en Asie orientale, notamment la Chine et l'ASEAN, afin de faire face aux défis mondiaux communs;

Or. en

Amendement 178
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) intensifier la coopération avec les États-Unis afin de garantir la stabilité dans la région et de renforcer la sécurité des pays partenaires partageant les mêmes valeurs;

Or. fi

Amendement 179
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b ter) d'inviter la Chine à ratifier et à mettre pleinement en œuvre la convention nº 87 de l'OIT sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical de 1948, ainsi que la convention nº 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective de 1949, et à aligner sa législation et ses pratiques en matière de travail sur ces normes afin de garantir aux travailleurs le droit effectif de s'organiser de manière indépendante et de négocier collectivement sans ingérence;

Or. en

Amendement 180
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b ter) de continuer à coopérer de manière pragmatique avec la Chine sur les défis mondiaux tout en renforçant la coordination avec des partenaires

partageant les mêmes valeurs sur les questions de sécurité, compte tenu du rôle toujours plus important que joue la Chine dans la paix et la stabilité mondiales, en particulier dans le contexte de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et de l'instabilité persistante au Moyen-Orient;

Or. en

Amendement 181
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b ter) de reconnaître que les opérations navales de l'Union, telles que les opérations EUNAVFOR ATALANTA, EUNAVFOR MED IRINI et l'opération ASPIDES, illustrent le rôle croissant de l'Union en tant que garant de la sécurité maritime et contribuent à la protection des voies de communication maritimes et de la navigation internationale;

Or. el

Amendement 182
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b ter) de procéder à une nouvelle évaluation des incidences sur les droits de l'homme à la lumière de la reprise des négociations sur l'accord de libre-échange entre l'Union et les Philippines; de prendre, dans tous les accords de libre-

échange conclus et lors de toutes les négociations, des mesures concrètes pour garantir des progrès tangibles en matière de droits du travail et de libertés fondamentales, notamment en ce qui concerne les droits des syndicats indépendants;

Or. en

Amendement 183
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b ter) de renforcer la coopération, la coordination et le dialogue avec ces partenaires, en tirant pleinement parti de leurs connaissances et de leur expérience régionales pour garantir une approche plus efficace, plus cohérente et mieux adaptée au contexte en matière de paix, de sécurité et de stabilité en Asie orientale;

Or. en

Amendement 184
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Mohammed Chahim

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b quater) de prendre note de la politique de coexistence pacifique menée par le gouvernement de la République de Corée à l'égard de la RPDC, qui vise à réduire les tensions et à promouvoir la stabilité dans la péninsule coréenne; d'élaborer la politique de l'Union à l'égard de la RPDC en tenant dûment

compte de l'expertise, des besoins en matière de sécurité et des préoccupations légitimes des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région, en particulier ceux qui sont géographiquement proches de la RPDC, notamment la République de Corée et le Japon;

Or. en

Amendement 185
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b quater) invite la Chine à respecter ses obligations en matière de santé publique et à coopérer de manière constructive avec l'Organisation mondiale de la santé, notamment en ce qui concerne la gestion des crises, les mécanismes d'alerte précoce et la prévention des maladies; demande instamment aux autorités chinoises de coordonner étroitement leurs actions avec celles des autres acteurs régionaux, y compris Taïwan, lorsqu'elles sont confrontées à des défis sanitaires mondiaux majeurs;

Or. en

Amendement 186
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b quater) d'inviter le Japon et la

République de Corée à répondre aux préoccupations soulevées à maintes reprises par les organes de contrôle de l'OIT et à garantir la protection effective de la liberté d'association et de négociation collective pour tous les travailleurs, y compris dans les secteurs où des restrictions persistent;

Or. en

Amendement 187
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b quinquies) de condamner les tendances expansionnistes de la Chine et son recours persistant à la coercition économique pour étendre sa sphère d'influence politique en Asie orientale et du Sud-Est; de surveiller de près et de contrer toute tentative, y compris toute manœuvre militaire, visant à modifier l'ordre de sécurité régional et à menacer la souveraineté des pays voisins; de condamner le déploiement ciblé de navires de pêche chinois en mer Jaune, en mer de Chine orientale et en mer de Chine méridionale dans le but de harceler les pêcheurs du Japon, de la République de Corée, de Taïwan, du Viêt Nam et des Philippines, dans le cadre d'efforts plus larges visant à obtenir un avantage stratégique en cas d'invasion, de blocus ou de confrontation régionale;

Or. en

Amendement 188
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b sexies) souligne que tous les différends territoriaux dans les mers de Chine orientale et méridionale doivent être résolus conformément aux dispositions juridiques internationales applicables et par l'intermédiaire des instances judiciaires compétentes; invite la Chine à se conformer pleinement au droit international, en particulier à la convention des Nations unies sur le droit de la mer, ainsi qu'à toutes les décisions pertinentes rendues par les tribunaux internationaux; prie instamment la Chine de s'abstenir de toute action susceptible d'entraîner une modification hostile du statu quo et de porter atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté d'autres acteurs régionaux;

Or. en

Amendement 189
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b septies) déplore la rhétorique coercitive employée par les responsables chinois à l'égard du gouvernement japonais et les tentatives similaires visant à attiser les divisions régionales;

Or. en

Amendement 190
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b octies) souligne que les relations UE-Japon unissent des partenaires d'une extrême proximité de vues et sont ancrées dans des valeurs partagées, le libre-échange et la démocratie et articulées autour d'intérêts mutuellement compatibles; insiste sur le fait qu'il importe d'approfondir et d'élargir encore ce partenariat, à la fois sur le plan bilatéral, mais aussi dans des contextes multilatéraux; souligne qu'ensemble, l'Union et le Japon représentent près de 25 % du PIB mondial, et que ce partenariat peut et devrait par conséquent jouer un rôle clé pour façonner un ordre international pacifique, fondé sur des règles, inclusif, juste, durable et prospère;

Or. en

Amendement 191
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b nonies) souligne qu'il est important que le Japon, la République de Corée et Taïwan disposent d'institutions solides et de démocraties dynamiques dans le contexte régional plus large, car elles constituent des contrepoids essentiels face aux pratiques autoritaires de la Chine;

Or. en

Amendement 192
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de défense, les avancées concernant un accord sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;	c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de défense, les avancées concernant un accord sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie ***afin de favoriser une transition numérique inclusive, durable et centrée sur l'humain***; ***de préconiser la mise en place d'un dialogue de haut niveau sur la sécurité économique en vue d'une coopération plus structurée;***

Or. en

Amendement 193
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de	c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de

défense, les avancées concernant un accord sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;	défense, les avancées concernant un accord sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie***, ainsi que dans le cadre de l'alliance verte, notamment dans les domaines de la décarbonation industrielle, de l'économie circulaire, et des technologies liées à l'hydrogène et aux énergies renouvelables***;

Or. en

Amendement 194
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de défense, les avancées concernant un accord sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;	c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de défense, les avancées concernant un accord sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie; ***d'intensifier la coopération entre l'Union et le Japon afin de renforcer le soutien à l'Ukraine;***

Or. fi

Amendement 195
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de défense, les avancées concernant un accord sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;	c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de défense, les avancées concernant un accord sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre ***de l'alliance pour la compétitivité, de l'alliance verte,*** du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;

Or. en

Amendement 196
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de défense, les avancées concernant un accord	c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de défense, les avancées concernant un accord

sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;	sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre ***de l'alliance pour la compétitivité, de l'alliance verte,*** du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;

Or. en

Amendement 197
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de défense, les avancées concernant un accord sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;	c) de consolider l'accord de partenariat stratégique entre l'Union et le Japon et leur partenariat en matière de sécurité et de défense; d'encourager une collaboration approfondie sur les questions liées à l'industrie de la défense, y compris la participation mutuelle aux initiatives de défense, les avancées concernant un accord sur la sécurité de l'information et la poursuite du dialogue UE-Japon sur l'industrie de la défense afin de renforcer la résilience, l'interopérabilité et l'innovation dans la chaîne d'approvisionnement; d'intensifier les activités conjointes concrètes menées dans le cadre ***de l'alliance pour la compétitivité,*** du partenariat numérique et du dialogue sur l'énergie;

Or. en

Amendement 198
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation;	d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation; ***d'appuyer la nomination éventuelle d'un envoyé spécial de l'Union pour la péninsule coréenne chargé de suivre de près l'évolution de la situation, de renforcer la coordination avec les partenaires internationaux et d'assurer la cohérence des efforts de l'Union en matière de diplomatie, de sécurité et de sanctions; de rappeler qu'un tel rôle pourrait renforcer la visibilité et l'engagement stratégique de l'Union dans la région, contribuer à l'instauration de mesures de confiance, favoriser la réalisation des objectifs de non-prolifération et renforcer les efforts internationaux visant à maintenir la paix, la stabilité et la sécurité dans la péninsule coréenne;***

Or. en

Amendement 199
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Lina Gálvez, Mohammed Chahim

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation;	d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation; ***d'évaluer la possibilité de nommer un envoyé spécial de l'Union pour la péninsule coréenne chargé de suivre de près et de coordonner les mesures nécessaires avec la communauté internationale, et de renforcer l'engagement de l'Union en faveur de la paix et de la sécurité;***

Or. en

Amendement 200
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la	d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la

non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation;

non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation; ***de s'appuyer davantage sur la coopération fructueuse et mutuellement bénéfique en matière de produits de défense qui existe déjà avec plusieurs États membres de l'Union, notamment la Pologne, la Roumanie, la Suède et l'Estonie;***

Or. en

Amendement 201
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la	d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la

coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation;	coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation; ***de renforcer la coopération dans le cadre du partenariat vert UE-République de Corée et de la mise en œuvre du chapitre «Commerce et développement durable» de l'accord de libre-échange UE-République de Corée;***

Or. en

Amendement 202
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat entre l'Union et la République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint entre l'Union et la République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation;	d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat entre l'Union et la République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint entre l'Union et la République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation; ***d'intensifier la coopération entre l'Union et la République de Corée afin de renforcer le soutien à l'Ukraine;***

Or. fi

Amendement 203
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation;	d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, ***ainsi que des technologies essentielles des semi-conducteurs et des batteries,*** en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix, de dissuader les provocations et de promouvoir la dénucléarisation;

Or. en

Amendement 204
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la	d) de faire progresser la mise en œuvre du partenariat UE-République de Corée en matière de sécurité et de défense, en favorisant la coopération pratique dans les domaines de la sûreté maritime, de la

non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix***,*** de dissuader les provocations ***et de promouvoir la dénucléarisation***;	non-prolifération, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la gestion des crises, en s'appuyant sur les opérations conjointes existantes et en étudiant la possibilité d'intensifier la coopération dans le cadre de l'outil de l'Union européenne relatif aux présences maritimes coordonnées; de lancer un dialogue conjoint UE-République de Corée sur l'industrie de la défense et de renforcer la coordination dans les enceintes multilatérales afin de préserver la paix ***et*** de dissuader les provocations;
	Or. fr

Amendement 205
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) de reconnaître la convergence croissante des intérêts stratégiques entre les régions euro-atlantique et indo-pacifique, le Japon et la République de Corée agissant en tant que partenaires de l'OTAN dans le cadre du partenariat IP4 (pour «Indo-Pacific Four», qui réunit quatre pays de la région Indo-Pacifique), comme l'illustre également la récente création de la mission du Japon auprès de l'OTAN; de reconnaître que cette coopération améliore la connaissance mutuelle de l'évolution de la situation en matière de sécurité dans les deux régions; de soutenir le cadre OTAN-IP4, qui contribue de manière essentielle à renforcer la sécurité européenne et à approfondir la collaboration interrégionale de manière complémentaire et synergique;
	Or. en

Amendement 206
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) de tirer parti de l'expérience et des bonnes pratiques issues des opérations et missions navales relevant de la politique de sécurité et de défense commune, notamment les opérations EUNAVFOR ATALANTA, EUNAVFOR MED IRINI et l'opération ASPIDES, en vue de renforcer la coopération avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région indo-pacifique dans les domaines de la sûreté maritime, de la protection des infrastructures maritimes critiques et de la garantie de la liberté de navigation;

Or. el

Amendement 207
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) réaffirme l'attachement de l'Union à un règlement pacifique des différends en mer de Chine méridionale, conformément au droit international et à la convention des Nations unies sur le droit de la mer, et demande que l'accent soit mis sur les initiatives diplomatiques et multilatérales plutôt que sur une tendance à une militarisation accrue; demande instamment à tous les acteurs concernés, y compris les États-Unis, de ratifier et de se conformer pleinement à la convention

des Nations unies sur le droit de la mer;

Or. en

Amendement 208
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) de reconnaître les efforts déployés par la République de Corée pour renouer le dialogue avec la RPDC grâce à des mesures proactives de désescalade et de renforcement de la confiance, notamment à la suspension ou l'ajustement de certaines activités militaires, à des initiatives d'engagement humanitaire telles que les propositions de regroupement familial, ainsi que grâce à la poursuite d'actions diplomatiques visant à réduire les tensions dans la péninsule coréenne;

Or. en

Amendement 209
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) souligne que la République de Corée joue un rôle essentiel pour s'aligner sur l'Union en ce qui concerne les préoccupations communes en matière de sécurité économique; insiste sur le fait que la République de Corée reste un partenaire clé en ce qui concerne les efforts de réduction des risques et de «friendshoring», en particulier dans le

domaine commercial;

Or. en

Amendement 210
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d ter) d'intensifier son engagement structuré avec l'ASEAN afin de mettre en place des architectures de sécurité régionales inclusives, de coordonner les réponses politiques multilatérales et de consolider davantage sa présence dans la région en approfondissant la coopération avec l'ASEAN et ses États membres, notamment par le renforcement des dialogues en matière de sécurité et de défense avec le Viêt Nam et les Philippines; de tirer pleinement parti des mécanismes existants pour lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale, y compris la traite des êtres humains, la criminalité liée à la drogue et la criminalité économique, le trafic d'espèces sauvages, la cybercriminalité, la migration irrégulière et le trafic de migrants, tout en désignant la sécurité et la sûreté maritimes, la cybersécurité et la gestion des crises comme domaines prioritaires de coopération élargie, sur la base d'initiatives telles que ESIWA+, CRIMARIO II et les projets relatifs à la sécurité portuaire mondiale; de réaffirmer leur soutien total à l'unité et au rôle central de l'ASEAN, ainsi que leur attachement à la promotion des perspectives de l'ASEAN sur la région indo-pacifique (AOIP) par l'intermédiaire de projets et d'activités s'inscrivant dans les quatre domaines prioritaires de

l'AOIP;

Or. en

Amendement 211
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d quater) réaffirme l'importance de respecter le droit international pour promouvoir la paix et la prospérité dans un Indo-Pacifique libre et ouvert; se déclare très préoccupée par la situation en mer de Chine orientale ainsi qu'en mer de Chine méridionale; continue de s'opposer fermement à toute tentative unilatérale visant à modifier le statu quo par la force ou la coercition;

Or. en

Amendement 212
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) de faire progresser les efforts conjoints avec des partenaires partageant les mêmes valeurs en Asie orientale pour faire face à l'intensification des liens entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), en soulignant que ce rapprochement exacerbe les tensions géopolitiques dans la péninsule coréenne;	e) de faire progresser les efforts conjoints avec des partenaires partageant les mêmes valeurs en Asie orientale pour faire face à l'intensification des liens entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), ***notamment au renforcement des capacités nucléaires et balistiques de la RPDC,*** en soulignant que ce rapprochement exacerbe les tensions géopolitiques dans la péninsule coréenne;

Or. en

Amendement 213
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) de faire progresser les efforts conjoints ***avec des*** partenaires partageant les mêmes valeurs en Asie orientale pour faire face à l'intensification des liens entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), en soulignant que ce rapprochement exacerbe les tensions géopolitiques dans la péninsule coréenne;	e) de faire progresser les efforts conjoints ***et la coordination entre les États membres et les*** partenaires partageant les mêmes valeurs en Asie orientale pour faire face à l'intensification des liens entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), en soulignant que ce rapprochement exacerbe les tensions géopolitiques dans la péninsule coréenne;

Or. en

Amendement 214
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) de faire progresser les efforts conjoints avec des partenaires partageant les mêmes valeurs en Asie orientale pour faire face à l'intensification des liens entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), en soulignant que ce rapprochement exacerbe les tensions géopolitiques dans la péninsule coréenne;	e) de faire progresser les efforts conjoints avec des partenaires partageant les mêmes valeurs en Asie orientale pour faire face à l'intensification des liens entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée (RPDC) ***et à la coopération étroite entre celle-ci et la Chine***, en soulignant que ce rapprochement exacerbe les tensions géopolitiques dans la péninsule coréenne;

Or. en

Amendement 215
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) de faire progresser les efforts conjoints avec des partenaires partageant ***les mêmes*** valeurs en Asie orientale pour faire face à l'intensification des liens entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), en soulignant que ce rapprochement exacerbe les tensions géopolitiques dans la péninsule coréenne;	e) de faire progresser les efforts conjoints avec des partenaires partageant ***des intérêts stratégiques convergents*** valeurs en Asie orientale pour faire face à l'intensification des liens entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée (RPDC), en soulignant que ce rapprochement exacerbe les tensions géopolitiques dans la péninsule coréenne;

Or. fr

Amendement 216
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) de faire progresser les efforts conjoints avec des partenaires partageant les mêmes valeurs en Asie orientale pour faire face à l'intensification des liens entre la Russie et la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord), en soulignant que ce rapprochement exacerbe les tensions géopolitiques dans la péninsule coréenne;	e) de faire progresser les efforts conjoints avec des partenaires partageant les mêmes valeurs en Asie orientale pour faire face à l'intensification des liens entre la Russie ***et la Chine*** et la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord), en soulignant que ce rapprochement exacerbe les tensions géopolitiques dans la péninsule coréenne;

Or. fi

Amendement 217
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	e bis) estime que le partenariat stratégique UE-République de Corée devrait donner la priorité à la sécurité des processus électoraux; suggère que cela inclut la mise en œuvre d'une vérification entièrement manuelle des bulletins de vote papier au niveau des bureaux de vote, afin que ceux-ci constituent le principal registre légal, ce qui atténuerait les risques de type «boîte noire» associés aux systèmes de dépouillement électronique et de renforcer la confiance du public dans les résultats démocratiques;

Or. en

Amendement 218
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	e bis) promouvoir des efforts conjoints avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région pour faire face à la coopération de la Russie et de la Chine avec le régime islamiste iranien, qui compromet la sécurité mondiale, et souligner que cette coopération contribue à accroître les menaces pour la sécurité mondiale;

Or. fi

Amendement 219
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) de demander instamment à la Russie et à la RPDC de se conformer pleinement à la charte des Nations unies et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, de cesser immédiatement toutes les actions et provocations militaires, et de mettre fin au développement de capacités nucléaires et de missiles dans la péninsule coréenne; de faire part de leurs vives préoccupations quant aux actes de cybermalveillance commis par la RPDC, notamment le vol de cryptomonnaies; de condamner la participation de la RPDC à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment par l'envoi de personnel militaire vers les territoires ukrainiens;	f) de demander instamment à la Russie et à la RPDC de se conformer pleinement à la charte des Nations unies et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, de cesser immédiatement toutes les actions et provocations militaires, et de mettre fin au développement de capacités nucléaires et de missiles dans la péninsule coréenne; ***de réaffirmer son engagement en faveur de la dénucléarisation complète de la RPDC, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies;*** de faire part de leurs vives préoccupations quant aux actes de cybermalveillance commis par la RPDC, notamment le vol de cryptomonnaies ***et les agissements de ses informaticiens, et de souligner la nécessité de lutter contre ces activités***; ***de demander instamment à la RPDC d'autoriser l'accès des organisations d'aide humanitaire, à respecter les droits de l'homme et, plus particulièrement, à résoudre immédiatement la question des enlèvements;*** de condamner la participation de la RPDC à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment par l'envoi de personnel militaire vers les territoires ukrainiens; ***de saluer les efforts déployés par la République de Corée en vue d'instaurer un climat de confiance et d'apaiser les tensions entre les deux Corées, tout en rappelant la stratégie de «dialogue critique» de l'Union à l'égard de la Corée du Nord;***

Or. en

Amendement 220
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Lina Gálvez, Mohammed Chahim

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) de demander instamment à la Russie et à la RPDC de se conformer pleinement à la charte des Nations unies et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, ***de cesser immédiatement toutes les actions et provocations militaires,*** et ***de mettre fin au développement de capacités nucléaires et de missiles dans la péninsule coréenne; de faire part de leurs vives préoccupations quant aux actes de cybermalveillance commis par la RPDC, notamment le vol de cryptomonnaies;*** de condamner la participation de la RPDC à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment par l'envoi de personnel militaire vers les territoires ukrainiens;	f) ***de reconnaître les efforts de la République de Corée visant à relancer le dialogue avec la RPDC grâce à des mesures proactives d'apaisement et de renforcement de la confiance; d'inviter la RPDC à mettre immédiatement fin à toutes ses opérations militaires et provocations, ainsi qu'au développement de ses capacités nucléaires et en matière de missiles balistiques; d'exprimer leur vive préoccupation face aux activités cybermalveillantes de la RPDC, notamment le vol de cryptomonnaies et les activités de ses spécialistes en informatique, et de rappeler la nécessité de lutter contre ces activités; de demander instamment à la RPDC à d'autoriser l'accès des organisations d'aide humanitaire, à respecter les droits de l'homme et, plus particulièrement, à résoudre immédiatement la question des enlèvements;*** de demander instamment à la Russie et à la RPDC de se conformer pleinement à la charte des Nations unies et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, et de condamner la participation de la RPDC à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment par l'envoi de personnel militaire vers les territoires ukrainiens;

Or. en

Amendement 221
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) de demander instamment à la Russie et à la RPDC de se conformer pleinement à la charte des Nations unies et aux résolutions du Conseil de sécurité des	f) de demander instamment à la Russie et à la RPDC de se conformer pleinement à la charte des Nations unies et aux résolutions du Conseil de sécurité des

Nations unies, de cesser immédiatement toutes les actions et provocations militaires, et de mettre fin au développement de capacités nucléaires et de missiles dans la péninsule coréenne; de faire part de leurs vives préoccupations quant aux actes de cybermalveillance commis par la RPDC, notamment le vol de cryptomonnaies; de condamner la participation de la RPDC à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment par l'envoi de personnel militaire vers les territoires ukrainiens;	Nations unies, de cesser immédiatement toutes les actions et provocations militaires, et de mettre fin au développement de capacités nucléaires et de missiles dans la péninsule coréenne; ***de réaffirmer son engagement en faveur de la dénucléarisation complète de la RPDC, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies;*** de faire part de leurs vives préoccupations quant aux actes de cybermalveillance commis par la RPDC, notamment le vol de cryptomonnaies; de condamner la participation de la RPDC à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment par l'envoi de personnel militaire vers les territoires ukrainiens; ***de demander instamment à la RPDC d'autoriser l'accès des organisations d'aide humanitaire et à respecter les droits de l'homme;***

Or. en

Amendement 222
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Engin Eroglu, Hilde Vautmans, Helmut Brandstätter, Lucia Yar

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) de demander instamment à la Russie et à la RPDC de se conformer pleinement à la charte des Nations unies et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, de cesser immédiatement toutes les actions et provocations militaires, et de mettre fin au développement de capacités nucléaires et de missiles dans la péninsule coréenne; ***de faire part de leurs vives préoccupations quant aux*** actes de cybermalveillance commis par la RPDC, notamment le vol de cryptomonnaies; de condamner la participation de la RPDC à l'agression	f) de demander instamment à la Russie et à la RPDC de se conformer pleinement à la charte des Nations unies et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, de cesser immédiatement toutes les actions et provocations militaires, et de mettre fin au développement de capacités nucléaires et de missiles dans la péninsule coréenne; ***de condamner fermement les*** actes de cybermalveillance commis par la RPDC, notamment le vol de cryptomonnaies ***et de demander instamment à la Commission de mettre en œuvre des mesures de***

menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment par l'envoi de personnel militaire vers les territoires ukrainiens;	***protection efficaces***; de condamner la participation de la RPDC à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment par l'envoi de personnel militaire vers les territoires ukrainiens;

Or. en

Amendement 223
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) ***de demander instamment à*** la Russie et ***à*** la Corée du Nord ***de se conformer*** pleinement à la charte des Nations unies et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, ***de cesser*** immédiatement toutes les actions et provocations militaires, et ***de mettre*** fin au développement de capacités nucléaires et de missiles dans la péninsule coréenne; de faire part de leurs vives préoccupations quant aux actes de cybermalveillance commis par la Corée du Nord, notamment le vol de cryptomonnaies; de condamner la participation de la Corée du Nord à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment par l'envoi de personnel militaire vers les territoires ukrainiens;	f) ***d'exiger de*** la Russie et ***de*** la Corée du Nord ***qu'elles se conforment*** pleinement à la charte des Nations unies et aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies, ***cessent*** immédiatement toutes les actions et provocations militaires, et ***mettent*** fin au développement de capacités nucléaires et de missiles dans la péninsule coréenne; de faire part de leurs vives préoccupations quant aux actes de cybermalveillance commis par la Corée du Nord, notamment le vol de cryptomonnaies; de condamner la participation de la Corée du Nord à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment par l'envoi de personnel militaire vers les territoires ukrainiens***, en plus de la livraison de matériel militaire à la Russie***;

Or. fi

Amendement 224
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) d'approfondir notre coordination stratégique avec nos alliés régionaux afin de contrer la politique étrangère de plus en plus agressive de la Chine, qui vise à modifier unilatéralement le statu quo dans la région; de dénoncer le fait que les actions irresponsables de la Chine exercent une influence déstabilisatrice sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et compromettent la stabilité de la région indo-pacifique; de collaborer avec des partenaires partageant les mêmes valeurs en vue de protéger les infrastructures critiques européennes contre toute ingérence indésirable de la Chine;

Or. en

Amendement 225
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) exprime sa profonde préoccupation face à la coopération militaire, logistique et technologique croissante entre la RPDC et la République islamique d'Iran; souligne que cet alignement facilite la prolifération mondiale des missiles balistiques et des UAV, et note en particulier que les capacités balistiques iraniennes dépendent fortement de la technologie, des composants et de l'assistance militaire directe fournis par la RPDC;

Or. en

Amendement 226

Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) souligne que l'assertivité de la RPDC continue d'être un facteur de déstabilisation majeur et menace gravement l'architecture politique et sécuritaire de la région; condamne la grave menace que fait peser la posture révisionniste de la RPDC sur l'ordre international fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 227
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) d'assurer un suivi des cas signalés de contournement des sanctions par la Russie via des juridictions d'Asie orientale, notamment par le détournement de voies commerciales afin d'acquérir, en passant par des intermédiaires de la région, des biens à double usage, des micropuces et des machines industrielles soumis à des sanctions;

Or. en

Amendement 228
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Engin Eroglu, Hilde Vautmans, Helmut Brandstätter, Lucia Yar, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) de condamner fermement la participation de la RPDC à l'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, notamment par l'envoi de personnel militaire vers la région russe de Koursk afin de repousser toute avancée ukrainienne;

Or. en

Amendement 229
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f ter) de remédier à la dépendance systémique de certains États membres à l'égard des technologies fournies par des entreprises relevant de la juridiction du Parti communiste chinois, qui présente un risque inacceptable d'ingérence malveillante et de vol à grande échelle de données sensibles; d'imposer l'exclusion totale des fournisseurs chinois du réseau de télécommunications critiques de l'Union;

Or. en

Amendement 230
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f ter) rappelle que Taïwan est un partenaire démocratique majeur de l'Union dans la région indopacifique;

reconnait l'importance de Taïwan pour la sécurité des chaînes d'approvisionnement mondiales, en particulier dans le secteur des hautes technologies, et demande instamment à l'Union et à ses États membres de coopérer plus étroitement avec Taïwan afin de continuer à renforcer les liens économiques, commerciaux et d'investissement;

Or. en

Amendement 231
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f ter) de coopérer avec les États membres pour atténuer les menaces posées par les alliances stratégiques de la RPDC en matière de sécurité et pour lutter contre la prolifération de la technologie balistique nord-coréenne au Moyen-Orient ainsi que contre le soutien plus large apporté à la déstabilisation interne et régionale du régime iranien;

Or. en

Amendement 232
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f quater) de garantir l'exclusion effective des entités chinoises de tous les projets «Global Gateway», ce qui devrait être une condition préalable à toute stratégie d'investissement dans des

infrastructures susceptibles de se substituer à l'initiative chinoise «une ceinture, une route»; d'imposer un audit complet des vulnérabilités en matière de sécurité collective résultant de l'incapacité passée à faire respecter ce critère d'éligibilité dicté par le bon sens;

Or. en

Amendement 233
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f quater) encourage la Commission à prendre sans tarder des mesures pour préparer les négociations d'un accord d'investissement avec Taïwan; souligne que toute tentative de la part de régimes autoritaires visant à influencer les relations entre l'Union et Taïwan est inacceptable;

Or. en

Amendement 234
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1– point f quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f quinquies) souligne l'importance d'approfondir la coopération économique et technologique avec Taïwan dans des domaines stratégiques tels que les semi-conducteurs, la cybersécurité et la connectivité sécurisée, afin de renforcer la résilience de l'Europe, sa souveraineté technologique et la sécurité des chaînes

d'approvisionnement critiques;

Or. en

Amendement 235
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f sexies) de veiller à ce que l'Union et ses États membres affichent de manière claire et cohérente que toute tentative de modification unilatérale du statu quo dans le détroit de Taïwan, en particulier par la force ou la coercition, ne saurait être acceptée; de soutenir les initiatives qui visent à favoriser le dialogue, la coopération et l'instauration d'un climat de confiance entre les deux parties; de réaffirmer leur engagement indéfectible en faveur de la sécurité de Taïwan et d'appeler la Chine à s'abstenir de toute action visant à porter atteinte à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de Taïwan;

Or. en

Amendement 236
Bart Groothuis, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Engin Eroglu

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité	g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité

sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;	sécurisée***, notamment en permettant à Taïwan d'accéder au volet GOVSATCOM du programme spatial de l'Union***; ***de faire de la pleine capacité opérationnelle du système de communications spatiales sécurisées IRIS² de l'Union une priorité et, une fois celui-ci opérationnel, d'étendre sans délai son accès à Taïwan;*** de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;

Or. en

Amendement 237
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Engin Eroglu, Hilde Vautmans, Helmut Brandstätter, Lucia Yar, Dan Barna

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues	g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée; ***de renforcer la coopération commerciale et en matière d'investissement avec Taïwan au moyen d'un accord bilatéral officiel prévoyant notamment des dispositions relatives à la résilience des chaînes d'approvisionnement***; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que

taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;	l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;

Or. en

Amendement 238
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la ***cyberrésilience***, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;	g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, ***l'intelligence artificielle,*** la ***cybersécurité***, ***notamment*** les mesures de lutte contre la désinformation ***et contre les manipulations de l'information et ingérences étrangères, la résilience énergétique et sociale***, la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée***, ainsi que sur les nouvelles technologies de sécurité et de défense***; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;

Or. en

Amendement 239
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;	g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée***, ainsi que sur la résilience démocratique et la préparation aux catastrophes***; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes***, la sécurité des chaînes d'approvisionnement et la coopération en matière de technologies propres***;

Or. en

Amendement 240
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la	g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la

protection civile et la connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents***, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques***; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;	protection civile et la connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;

Or. en

Amendement 241
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) ***de mettre*** en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;	g) ***de renforcer la coopération structurée avec Taïwan dans le plein respect de la politique d'une seule Chine adoptée par l'Union, en mettant*** en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;

Or. en

Amendement 242
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;	g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes***, dans le respect du principe de règlement pacifique des différends dans le détroit de Taïwan***;

Or. fr

Amendement 243
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) de mettre en place un cadre de coopération spécifique entre l'Union et Taïwan axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité	g) de mettre en place ***rapidement*** un cadre de coopération spécifique entre l'Union et Taïwan axé sur ***la défense,*** les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la

sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;	connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;

Or. fi

Amendement 244
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;	g) de mettre en place un cadre de coopération UE-Taïwan spécifique axé sur les semi-conducteurs, la cyberrésilience, les mesures de lutte contre la désinformation, ***la sécurité maritime,*** la santé publique, la protection civile et la connectivité sécurisée; de continuer à soutenir la participation significative de Taïwan aux instances internationales et aux forums techniques pertinents, tels que l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation de l'aviation civile internationale et la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques; d'intensifier les échanges réguliers entre l'Union et ses homologues taïwanais sur les questions de sécurité pertinentes;

Or. en

Amendement 245

Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g bis) se félicite des visites en Europe de responsables politiques taïwanais anciens et actuels, notamment la visite de l'ancienne présidente Tsai Ing-wen au Parlement européen le 17 octobre 2024 ou celle de la vice-présidente Hsiao Bi-khim le 7 novembre 2025; salue, par ailleurs, la poursuite des échanges entre le Parlement européen et Taïwan et encourage la tenue de nouvelles visites de délégations officielles du Parlement européen à Taïwan afin d'approfondir davantage la compréhension mutuelle et d'explorer de nouveaux domaines de coopération;

Or. en

Amendement 246
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo;	h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo; ***de souligner que tout différend doit être résolu pacifiquement par le dialogue, conformément au droit international et dans le respect de la volonté du peuple taïwanais; de rappeler avec force que la liberté de navigation et de survol, garantie par le droit international, doit être respectée dans la région indo-pacifique, y compris en mer de Chine méridionale et dans le détroit de Taïwan;***

Or. en

Amendement 247
Mircea-Gheorghe Hava

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan ***en s'opposant*** à toute modification unilatérale ***coercitive*** du statu quo;	h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan ***et de s'opposer fermement*** à toute modification unilatérale du statu quo***, notamment par le recours à la force, à la coercition économique, aux blocages ou à d'autres mesures coercitives***; ***de veiller, grâce à un signalement clair et coordonné avec les États membres et les partenaires partageant les mêmes valeurs, à ce que de telles actions entraînent des coûts politiques et économiques importants;***

Or. ro

Amendement 248
Bart Groothuis, Helmut Brandstätter, Engin Eroglu, Lucia Yar, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo;	h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo; ***d'élaborer sans délai des plans d'urgence et des mesures d'atténuation fondés sur des scénarios d'escalade plausibles, portant notamment sur un blocus naval de Taïwan par la République populaire de Chine;***

Or. en

Amendement 249
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo;	h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo; ***de mettre en garde contre le fait que toute tentative visant à modifier de force le statu quo aura des effets dévastateurs sur l'économie et la stabilité mondiales et suscitera une réaction forte et immédiate de l'Union;***

Or. en

Amendement 250
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo;	h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo***, et de déployer activement des efforts diplomatiques destinés à prévenir toute nouvelle escalade dans le détroit de Taïwan ainsi que dans les mers de Chine orientale et méridionale***;

Or. en

Amendement 251
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo;	h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant ***sans équivoque*** à toute modification unilatérale coercitive du statu quo; ***de condamner les actions agressives et les provocations de la Chine dans le détroit de Taïwan;***

Or. fi

Amendement 252
Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo;	h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo***, comme le laissent entrevoir les menaces croissantes émanant de la Chine***;

Or. en

Amendement 253
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de	h) de réaffirmer l'importance de la paix et de la stabilité dans le détroit de

Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive du statu quo;	Taïwan en s'opposant à toute modification unilatérale coercitive ***ou militaire*** du statu quo;

Or. en

Amendement 254
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h bis) de reconnaître les effets considérables que l'intégration et la coopération régionales croissantes ont sur le renforcement de la sécurité régionale; de souligner le rôle déterminant de l'ASEAN, qui contribue à garantir la stabilité et à favoriser l'intégration sociale et économique; de saluer l'engagement croissant du Japon et de la République de Corée auprès de l'ASEAN, notamment grâce à des sommets bilatéraux et multilatéraux réguliers; de souligner l'importance cruciale de ces sommets pour garantir la paix et la prospérité dans la région indo-pacifique;

Or. en

Amendement 255
Rihards Kols

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h bis) de renforcer l'alignement des approches en matière de sécurité commerciale et économique avec l'Asie orientale en s'appuyant sur le cadre de coopération de l'OTAN avec ses

partenaires de l'Indo-Pacifique (IP4), à savoir le Japon, la République de Corée, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, afin de garantir la cohérence des réponses transatlantiques et pacifiques face aux vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement, aux pratiques économiques coercitives et aux dépendances technologiques critiques;

Or. en

Amendement 256
Silvia Sardone, Hermann Tertsch, Jorge Martín Frías, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h bis) d'exprimer leur inquiétude face à la situation au Tibet, qui est sous le contrôle de la République populaire de Chine, en soulignant les restrictions sévères imposées aux libertés fondamentales, en particulier à l'égard des autorités religieuses;

Or. en

Amendement 257
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	h ter) de rappeler la contribution essentielle que les États-Unis continuent d'apporter à la sécurité régionale; de souligner l'importance vitale du parapluie de sécurité américain dans l'ensemble de la région et le rôle clé qu'il joue pour

contenir les ambitions de la Chine; d'inviter les États membres à renforcer la coordination et la coopération militaires et en matière de renseignement avec les forces américaines dans la région afin de neutraliser efficacement toute tentative hostile visant à bouleverser l'architecture politique et sécuritaire de la région;

Or. en

Amendement 258
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;	i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun***, notamment au moyen d'une collaboration plus étroite entre les agences concernées, telles que l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA), et leurs homologues***; ***d'encourager le renforcement du rôle et de la visibilité de l'Union dans les instances régionales, en particulier dans les cadres de coopération avec l'ASEAN et le Forum des îles du Pacifique, qui contribuent au maintien d'un ordre international multilatéral fondé sur des règles;*** de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;

Or. en

Amendement 259
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;	i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité ***terrestre et en orbite terrestre*** de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, ***de technologies de batteries,*** de câbles sous-marins, ***d'exploration spatiale,*** d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement; ***de renforcer les cadres de coopération pour le développement de technologies de défense, notamment d'avions de combat de sixième génération, d'armes hypersoniques et de systèmes à faisceau laser anti-drones et anti-missiles;***

Or. en

Amendement 260
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives	i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives

trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;	trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement***, tout en préservant une approche de la technologie centrée sur l'humain, des normes élevées en matière de protection des données et de respect de la vie privée, ainsi que la sécurité et la résilience des infrastructures numériques et énergétiques critiques***;

Or. en

Amendement 261

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;	i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun***, tout en contribuant au renforcement de la gouvernance multilatérale, notamment au sein d'organismes tels que l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA)***; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins,

d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;

Or. en

Amendement 262
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;	i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun***, telles que l'approfondissement de la coopération en matière de défense et le renforcement du soutien à l'Ukraine***; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;

Or. fi

Amendement 263
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire	i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire

progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;	progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins ***et de la protection des infrastructures sous-marines critiques***, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;

Or. fr

Amendement 264
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;	i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun***, ainsi que l'harmonisation et la mise en œuvre de régimes de sanctions***; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins, d'identité numérique et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;

Or. en

Amendement 265
Mieke Andriese

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins***, d'identité numérique*** et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;	i) d'accélérer la coopération en négociant des accords et des initiatives trilatéraux ou quadrilatéraux sur des questions d'intérêt commun; de faire progresser les partenariats numériques UE-Japon et UE-République de Corée existants, en prenant des engagements partagés en matière d'intelligence artificielle, de semi-conducteurs, de connectivité de nouvelle génération, d'informatique quantique, de gouvernance des données, de cybersécurité, de câbles sous-marins et de résilience de la chaîne d'approvisionnement;

Or. en

Amendement 266
Jonas Sjöstedt, Rima Hassan, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) estime qu'il importe de continuer à soutenir toutes les initiatives visant à garantir que justice soit faite et que les responsables de crimes internationaux graves commis au Myanmar répondent de leurs actes, notamment en ce qui concerne les crimes contre l'humanité, les crimes de guerre et les actes de génocide commis dans l'État de Rakhine; réitère, à cet égard, son soutien total à la Cour pénale internationale et condamne fermement toute menace, attaque ou sanction extraterritoriale à l'encontre de la Cour, de ses fonctionnaires et des personnes qui coopèrent avec elle; rappelle que le Parlement a demandé de

manière répétée à la Commission d'activer d'urgence la loi de blocage de l'Union afin de protéger la CPI des conséquences de ces sanctions et de lui permettre de poursuivre ses activités en toute indépendance;

Or. en

Amendement 267
Engin Eroglu, Petras Auštrevičius, Lucia Yar, Helmut Brandstätter, Marie-Agnes Strack-Zimmermann

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) souligne le rôle que joue la Mongolie en tant qu'acteur diplomatique de premier plan en Asie du Nord-Est, notamment en ce qui concerne le soutien qu'elle apporte aux initiatives de dialogue et de renforcement de la confiance, telles que le dialogue d'Oulan-Bator; invite l'Union à renforcer ses relations diplomatiques avec la Mongolie, en particulier dans le domaine des matières premières critiques, et plaide en faveur d'une coopération plus étroite destinée à promouvoir des normes élevées en matière d'environnement et de gouvernance, une création de valeur ajoutée durable et une politique d'investissement ciblée, y compris dans le cadre de l'initiative «Global Gateway»;

Or. en

Amendement 268
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) de renforcer la coopération dans le domaine de la sécurité non traditionnelle, notamment en matière de recherche et de sauvetage, de réponse aux catastrophes et d'incidents environnementaux; de lancer une initiative structurée visant à renforcer la protection et la résilience des infrastructures maritimes critiques, notamment les câbles sous-marins, les pipelines et les ports; d'améliorer la connaissance du domaine maritime grâce à un renforcement ciblé des capacités, à la formation, à l'utilisation de capteurs et au partage de données, en coopération avec les garde-côtes de l'ASEAN et les centres de fusion régionaux;

Or. en

Amendement 269
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) de renforcer la coopération de l'Union avec les pays d'Asie centrale afin de prévenir et de combattre le terrorisme, la radicalisation violente et les menaces transfrontières, notamment par l'échange d'informations, le renforcement des capacités institutionnelles et la promotion de la résilience des sociétés locales; assurer la coordination avec des partenaires régionaux partageant les mêmes valeurs afin de renforcer la sécurité et la stabilité régionales;

Or. el

Amendement 270

Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) de renforcer l'engagement politique, économique et sécuritaire de l'Union dans l'ensemble de la région indo-pacifique, grâce à des partenariats renforcés avec tous les acteurs et à des initiatives telles que la stratégie «Global Gateway», en promouvant le dialogue sur les droits de l'homme, le développement et la connectivité durables, l'égalité et des normes de travail élevées;

Or. en

Amendement 271
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) de renforcer la coopération et le partage d'expériences et de technologies nécessaires pour lutter contre les manipulations de l'information et ingérences étrangères et d'autres formes d'ingérence étrangère; d'inviter des partenaires partageant les mêmes valeurs à participer à certains volets du bouclier européen de la démocratie;

Or. en

Amendement 272
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) de promouvoir la coopération en matière de gouvernance des océans, de protection de la biodiversité marine, de pêche durable et de respect de la convention des Nations unies sur le droit de la mer, y compris dans les mers de Chine orientale et méridionale;

Or. en

Amendement 273
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i bis) de renforcer l'engagement et la coordination de l'Union avec les principales initiatives régionales en matière de sécurité dans la région indo-pacifique, notamment le dialogue quadrilatéral sur la sécurité qui réunit les États-Unis, l'Australie, l'Inde et le Japon;

Or. en

Amendement 274
Jonas Sjöstedt, Rima Hassan, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i ter) de faire respecter la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, qui consacre l'obligation légale et morale de la communauté internationale de prévenir

tout génocide dès lors qu'il existe un risque sérieux, sans attendre une décision judiciaire définitive; de reconnaître que les atrocités commises à l'encontre du peuple rohingya au Myanmar constituent l'un des exemples les plus dévastateurs de persécution continue, caractérisée par des déplacements massifs de population, des exécutions extrajudiciaires et l'élimination systématique de communautés, tous ces actes étant des éléments constitutifs d'un génocide, et que les États membres se doivent de prévenir tout génocide; d'adopter, pour prévenir un génocide en Palestine, le même niveau de sanctions et de fermeté que celui appliqué en réponse à la situation au Myanmar;

Or. en

Amendement 275
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i ter) de mener en Asie orientale une campagne d'information exhaustive sur les politiques de l'Union européenne concernant le secteur sidérurgique et l'accélération de l'activité industrielle, en vue de garantir une plus grande transparence et une meilleure compréhension des objectifs de l'Union parmi les partenaires internationaux; de souligner l'importance de collaborer de manière proactive avec les partenaires d'Asie orientale afin de répondre à leurs préoccupations, de favoriser le dialogue et de prévenir d'éventuels malentendus dans les relations commerciales et industrielles;

Or. en

Amendement 276
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i ter) d'intégrer la dimension de la sécurité dans les initiatives de connectivité entre l'Europe et l'Asie, en soutenant la lutte contre le terrorisme et les menaces pour la sécurité le long des principaux corridors de transport et d'énergie, et en renforçant la coopération avec des partenaires fiables dans la région élargie, y compris les pays démocratiques d'Asie du Sud;

Or. el

Amendement 277
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i ter) d'approfondir la coopération avec le Japon, la République de Corée et Taïwan dans les domaines des matières premières critiques, des semi-conducteurs, des technologies de batteries, de l'hydrogène, des cycles du combustible nucléaire et de l'éolien en mer, en s'appuyant sur la stratégie de sécurité économique de l'Union pour promouvoir des projets communs et mettre en place des alliances industrielles;

Or. en

Amendement 278
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i ter) de renforcer la connectivité durable et la coopération avec des partenaires partageant les mêmes valeurs en Asie orientale dans le cadre de l'initiative «Global Gateway», notamment en ce qui concerne les câbles sous-marins, les liaisons de transport, la connectivité numérique et les infrastructures de qualité;

Or. en

Amendement 279
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i ter) d'élaborer une nouvelle stratégie indo-pacifique globale, cohérente et flexible, solidement ancrée dans les valeurs et les intérêts européens et adaptée aux réalités, aux besoins et aux priorités de la région;

Or. en

Amendement 280
Jonas Sjöstedt, Rima Hassan, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i quater) rappelle que, dans son ordonnance de janvier 2020 portant mesures conservatoires dans l'affaire Gambie c. Myanmar, la Cour internationale de justice a estimé qu'il n'était pas nécessaire de démontrer l'existence d'une violation de la convention sur le génocide pour adopter des mesures préventives, dès lors que «les actes dénoncés sont susceptibles de relever des dispositions de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide»; invite l'Union et ses États membres à s'acquitter également de leur obligation légale de prévenir les actes de génocide à Gaza par tous les moyens diplomatiques, politiques et juridiques efficaces;

Or. en

Amendement 281
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i quater) de s'efforcer de renforcer l'alignement stratégique avec des partenaires partageant les mêmes valeurs en Asie orientale en matière de diversification des chaînes d'approvisionnement, de constitution de stocks et de simplification réglementaire concernant les minéraux critiques;

Or. en

Amendement 282
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i quater) de soutenir les projets trilatéraux UE-Japon-République de Corée dans le cadre de l'initiative «Global Gateway», qui s'inscrit dans le prolongement du partenariat du G7 pour les infrastructures et les investissements mondiaux;

Or. en

Amendement 283
Jonas Sjöstedt, Rima Hassan, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i quinquies) estime que les atrocités commises à l'encontre du peuple rohingya au Myanmar constituent l'un des exemples les plus dévastateurs de persécution continue, caractérisée par des déplacements massifs de population, des exécutions extrajudiciaires et l'élimination systématique de communautés, tous ces actes étant des éléments constitutifs d'un génocide, même en l'absence de décision définitive de la CIJ; rappelle que l'Union a imposé une série de sanctions à l'encontre du Myanmar, notamment des interdictions de voyager et des gels d'avoirs visant les principaux responsables du coup d'État et de la répression en cours, un embargo interdisant l'exportation d'armes, de munitions et d'équipements militaires, des restrictions sur l'exportation de biens à double usage susceptibles d'être utilisés à des fins de répression interne ou de surveillance, ainsi que des sanctions portant sur la fourniture d'assistance

technique, de soutien financier et d'aide militaire à l'armée du Myanmar; demande que des sanctions similaires soient adoptées à l'encontre d'Israël, en réaction au génocide en cours contre le peuple palestinien;

Or. en

Amendement 284
Jonas Sjöstedt, Rima Hassan, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i sexies) invite les autorités du Myanmar à reconnaître immédiatement les Rohingyas en tant que citoyens, afin de leur garantir un accès plein et égal aux droits liés à la citoyenneté, sans discrimination; souligne que le déni de citoyenneté est la cause profonde du génocide, de la discrimination systématique et des persécutions subies par les Rohingyas, et a fait d'eux des apatrides privés de leurs droits fondamentaux, notamment de la liberté de circulation et de l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à la participation politique; estime qu'il est indispensable de leur restituer la citoyenneté pour garantir la responsabilité des auteurs, leur permettre un retour de leur plein gré, en toute sécurité et dans la dignité, et prévenir de nouvelles atrocités, conformément au droit international;

Or. en

Amendement 285
Jonas Sjöstedt, Rima Hassan, Merja Kyllönen

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point i septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	i septies) souligne en outre que la privation systématique de nationalité a fait des Rohingyas des apatrides, en violation du droit à une nationalité tel que consacré à l'article 15 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et a facilité le génocide;

Or. en

Amendement 286
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution	*Amendement*
j) de favoriser ***les*** liens interpersonnels au moyen de programmes de mobilité pour les chercheurs, les ingénieurs et les professionnels de la cybersécurité, ***et*** de jumelages entre les pôles d'innovation d'Europe et d'Asie orientale;	j) de favoriser ***le renforcement des*** liens interpersonnels au moyen de programmes ***ciblés*** de mobilité pour les chercheurs, les ingénieurs et les professionnels de la cybersécurité, ***ainsi qu'au moyen d'initiatives structurées*** de jumelages entre les pôles d'innovation d'Europe et d'Asie orientale; ***de plaider en faveur d'une meilleure compréhension mutuelle des valeurs communes parmi les étudiants grâce à l'approfondissement, à l'élargissement et au renforcement des programmes d'éducation et d'échange tels qu'Erasmus+ avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région; d'encourager, en outre, la mise en place de programmes communs de recherche et d'innovation, de bourses cofinancées et d'initiatives permettant d'obtenir un double diplôme; de promouvoir la création de plateformes de collaboration numériques et de formats d'échange virtuels afin de compléter la mobilité physique; de souligner l'importance de favoriser les partenariats***

entre les universités, les centres de recherche et les acteurs du secteur privé, y compris les jeunes pousses et les PME; de faire en sorte qu'un soutien accru soit apporté à l'apprentissage des langues, aux échanges culturels et aux initiatives menées par les jeunes afin de renforcer la résilience sociétale à long terme et la confiance entre les deux régions;

Or. en

Amendement 287
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Lina Gálvez

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution	*Amendement*
j) de favoriser les liens interpersonnels au moyen de programmes de mobilité pour les chercheurs, les ingénieurs et les professionnels de la cybersécurité, et de jumelages entre les pôles d'innovation d'Europe et d'Asie orientale;	j) de favoriser les liens interpersonnels au moyen de programmes de mobilité pour les chercheurs, les ingénieurs et les professionnels de la cybersécurité, et de jumelages entre les pôles d'innovation d'Europe et d'Asie orientale; ***de parvenir à une meilleure compréhension mutuelle des valeurs communes parmi les étudiants grâce à l'approfondissement, à l'élargissement et au renforcement des programmes d'éducation et d'échange tels qu'Erasmus+ avec des partenaires partageant les mêmes valeurs dans la région;***

Or. en

Amendement 288
Ville Niinistö
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution	*Amendement*
j) de favoriser les liens interpersonnels au moyen de programmes de mobilité pour les chercheurs, les ingénieurs et les professionnels de la cybersécurité, et de jumelages entre les pôles d'innovation d'Europe et d'Asie orientale;	j) de favoriser les liens interpersonnels au moyen de programmes de mobilité pour les chercheurs, les ingénieurs et les professionnels de la cybersécurité, et de jumelages entre les pôles d'innovation d'Europe et d'Asie orientale***, et de renforcer les échanges entre les parlements, la société civile, les collectivités locales, le monde universitaire, la jeunesse et les médias indépendants, notamment sur les thèmes de la démocratie, des droits de l'homme et de l'égalité entre les femmes et les hommes***;

Or. en

Amendement 289
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution	*Amendement*
j) de favoriser les liens interpersonnels au moyen de programmes de mobilité pour les chercheurs, les ingénieurs ***et*** les professionnels de la cybersécurité, et de jumelages entre les pôles d'innovation d'Europe et d'Asie orientale;	j) de favoriser les liens interpersonnels au moyen de programmes de mobilité pour les chercheurs, les ingénieurs***,*** les professionnels de la cybersécurité ***et des manipulations de l'information et ingérences étrangères et les fonctionnaires***, et de jumelages entre les pôles d'innovation d'Europe et d'Asie orientale;

Or. en

Amendement 290
Adam Bielan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) de renforcer la coopération dans le cadre d'Horizon Europe afin de développer une collaboration mutuellement bénéfique dans les domaines de la science et de la technologie, et de prendre acte avec satisfaction du fait que la République de Corée est devenue, en juillet 2025, le premier pays asiatique à s'associer au pilier II d'Horizon Europe, et que l'Union a mené à bien, en décembre 2025, les négociations avec le Japon concernant l'association de ce dernier à Horizon Europe; d'envisager d'entamer des négociations avec Taïwan dans le cadre d'Horizon Europe;

Or. en

Amendement 291
Sebastião Bugalho

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) de renforcer encore davantage la participation et l'implication du Japon, de Taïwan et de la République de Corée dans les projets menés dans le cadre d'Horizon Europe; d'encourager la mise en œuvre d'initiatives favorisant les échanges universitaires entre l'Union, Taïwan, le Japon et la République de Corée; de renforcer la visibilité de l'Union dans toute la région grâce à des efforts concrets de diplomatie culturelle et publique;

Or. en

Amendement 292
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) de renforcer la coopération avec des partenaires fiables au Moyen-Orient qui contribuent à la connectivité Europe–Asie, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, de l'innovation et de la connectivité numérique, dans le cadre d'une approche intégrée reliant, par voie maritime, la région indo-pacifique au voisinage de l'Union;

Or. el

Amendement 293
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) de tirer pleinement parti du positionnement géostratégique des PTOM dans l'Indo-Pacifique en tant que plateformes avancées de coopération avec les partenaires régionaux, notamment dans les domaines du commerce, de la connectivité numérique, des infrastructures critiques et des activités spatiales;

Or. fr

Amendement 294
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) d'accroître la présence maritime de l'Union dans la région indo-pacifique par l'intermédiaire du mécanisme de présences maritimes coordonnées; d'organiser plus fréquemment des exercices navals conjoints avec les pays d'Asie orientale partageant les mêmes valeurs et l'Australie afin de garantir la liberté de navigation conformément à la convention des Nations unies sur le droit de la mer;

Or. en

Amendement 295
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) d'encourager le développement de la coopération dans les domaines de la santé publique, de la recherche médicale et de l'accès universel aux vaccins et aux traitements, en reconnaissant que ces domaines doivent être considérés comme des biens publics mondiaux qui doivent primer sur les considérations purement commerciales;

Or. en

Amendement 296
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) de renforcer la coopération avec

les partenaires d'Asie orientale sur les aspects liés à la neutralité climatique et à la transition verte, y compris les chaînes d'approvisionnement durables, les matières premières critiques et les technologies propres;

Or. en

Amendement 297
Cristian Terheş

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) de renforcer la coopération avec l'ASEAN, qui est un acteur majeur dans la région indo-pacifique;

Or. en

Amendement 298
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j ter) de promouvoir une approche européenne autonome dans la région indo-pacifique, en renforçant les partenariats stratégiques avec des démocraties partageant les mêmes valeurs, afin de constituer une alternative crédible à une dépendance excessive vis-à-vis d'acteurs extérieurs, notamment dans les domaines de la sécurité, des technologies critiques et des chaînes d'approvisionnement;

Or. fr

Amendement 299
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j ter) rappelle qu'il est nécessaire de procéder à une évaluation d'impact officielle et à un exercice de délimitation du champ d'application en vue d'un accord bilatéral d'investissement avec Taïwan; souligne que Taïwan est un partenaire essentiel dans le domaine des hautes technologies et le leader mondial de la fabrication de semi-conducteurs;

Or. en

Amendement 300
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j ter) de renforcer la coopération avec des partenaires en vue de diversifier les routes de l'énergie et de développer des corridors énergétiques fiables reliant les États membres du sud-est de l'Union à la région élargie du Moyen-Orient et de l'Asie;

Or. el

Amendement 301
Jonas Sjöstedt, Merja Kyllönen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j ter) de soutenir les échanges universitaires et culturels ainsi que les partenariats entre les organisations de la société civile afin de renforcer les liens entre les peuples et de promouvoir les valeurs que sont la démocratie, l'égalité et la justice sociale;

Or. en

Amendement 302
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j quater) souligne l'importance de l'initiative «Global Gateway», qui constitue une solution de remplacement démocratique à l'initiative chinoise «une ceinture, une route»; recommande de cofinancer des projets d'infrastructure en Asie du Sud-Est et dans les îles du Pacifique aux côtés des agences de développement japonaises et australiennes;

Or. en

Amendement 303
Emmanouíl Fragkos, Geadis Geadi

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j quater) de renforcer la coopération avec des écosystèmes d'innovation avancés dans des domaines tels que la

cybersécurité, l'intelligence artificielle et les technologies à double usage, afin de renforcer la souveraineté technologique de l'Union;

Or. el

Amendement 304
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j quinquies) suggère d'engager un «dialogue sur l'intégrité financière» avec Tokyo et Séoul afin d'harmoniser les normes en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, en ciblant spécifiquement les réseaux financiers illicites utilisés par la RPDC pour contourner les sanctions internationales;

Or. en

Amendement 305
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j sexies) d'établir une coopération en matière d'interopérabilité des transactions financières numériques entre l'euro et les monnaies respectives des partenaires afin de permettre des transactions transfrontières sans heurts ni frais de conversion élevés, et de promouvoir la stabilité financière afin de réduire la dépendance à l'égard d'infrastructures financières tierces

susceptibles d'être détournées à des fins coercitives;

Or. en

Amendement 306
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j septies) demande instamment que la coopération dans le domaine des technologies vertes soit approfondie, notamment en ce qui concerne les batteries solides et semi-solides, l'hydrogène d'origine renouvelable et ses infrastructures de transport, ainsi que les initiatives de recherche sur l'exploitation minière en eaux profondes et l'extraction durable des ressources, afin de réduire la domination totale de la République populaire de Chine sur la chaîne d'approvisionnement en matières premières critiques;

Or. en

Amendement 307
Sandra Gómez López, César Luena, Matthias Ecke, Lina Gálvez

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se réjouit à la perspective d'approfondir la diplomatie parlementaire et les échanges interparlementaires sur des questions d'intérêt mutuel avec la Diète japonaise, l'Assemblée nationale de la République de Corée et le Yuan législatif de Taïwan;	2. se réjouit à la perspective d'approfondir la diplomatie parlementaire et les échanges interparlementaires sur des questions d'intérêt mutuel avec la Diète japonaise, l'Assemblée nationale de la République de Corée et le Yuan législatif de Taïwan; ***est fermement convaincu que***

le renforcement des partenariats stratégiques avec le Japon et la République de Corée au cours des dernières années devrait aller de pair avec un renforcement des liens au niveau interparlementaire; estime que le programme global de coopération avec ces deux pays gagnerait à s'accompagner d'échanges réguliers et structurés entre parlementaires; estime en outre, sur la base des exemples positifs de coopération interparlementaire institutionnalisée, qu'il convient d'étudier la possibilité de créer une commission parlementaire mixte UE-Japon et une commission parlementaire mixte UE-République de Corée;

Or. en

Amendement 308
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. se réjouit à la perspective d'approfondir la diplomatie parlementaire et les échanges interparlementaires sur des questions d'intérêt mutuel avec la Diète japonaise, l'Assemblée nationale de la République de Corée et le Yuan législatif de Taïwan;	2. se réjouit à la perspective d'approfondir la diplomatie parlementaire et les échanges interparlementaires ***orientés vers l'obtention de résultats concrets et ambitieux*** sur des questions d'intérêt mutuel avec la Diète japonaise, l'Assemblée nationale de la République de Corée et le Yuan législatif de Taïwan;

Or. fi

Amendement 309
Helmut Brandstätter

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. invite la vice-présidente de la Commission / haute représentante à revaloriser le statut du bureau de l'Union européenne à Taipei pour le mettre au niveau de celui des partenaires tels que les États-Unis et le Japon, afin de faciliter plus avant la coopération technique et politique;

Or. en

Amendement 310
Jordan Bardella, Matthieu Valet, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. charge sa Présidente de transmettre la présente recommandation au Conseil, à la Commission, à la vice-présidente de la Commission / haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, aux gouvernements et aux parlements des États membres, aux gouvernements et aux parlements du Japon, de la République de Corée et de Taïwan, ainsi qu'au secrétariat et aux États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.	3. charge sa Présidente de transmettre la présente recommandation au Conseil, à la Commission, à la vice-présidente de la Commission / haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, aux gouvernements et aux parlements des États membres, aux gouvernements et aux parlements du Japon, de la République de Corée et de Taïwan, ainsi qu'au secrétariat et aux États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est***, ainsi qu'avec les parlements des autres partenaires stratégiques de l'Union dans l'Indo-Pacifique, notamment l'Inde et l'Australie***.

Or. fr

Amendement 311
Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Engin Eroglu, Hilde Vautmans, Helmut Brandstätter, Lucia Yar

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. charge sa Présidente de transmettre la présente recommandation au Conseil, à la Commission, à la vice-présidente de la Commission / haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, aux gouvernements et aux parlements des États membres, aux gouvernements et aux parlements du Japon, de la République de Corée et de Taïwan***, ainsi qu'au secrétariat et aux États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est***.	3. charge sa Présidente de transmettre la présente recommandation au Conseil, à la Commission, à la vice-présidente de la Commission / haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, aux gouvernements et aux parlements des États membres, aux gouvernements et aux parlements du Japon, de la République de Corée et de Taïwan.

Or. en